

PRIAY

Bulletin Municipal N° 17 - Janvier 2003

La BD du boudin



~ Ammandine ~

Merci à tous les commerçants de Briey du déjeuner qui nous ont bien "nourri"... !! Merci au boucher qui nous a appris à faire du boudin. Et pour le restaurant Pourquoi Pas qui nous a apporté des fruits quelquefois acide ou amer mais pour la plupart bon alors merci de nous avoir fait goûter ces fruits. Aussi merci à La Mer Bourgeois de nous avoir apporté du chocolat et des chamallows - Merci à la boulangerie de nous avoir fait voir comment rouler un croissant, et pour les brioches aussi.
Luciang



Le Mot du Maire

Après avoir fêté cette fin d'année 2002 comme il se doit, nous abordons l'année 2003 avec un dynamisme contenu.

C'est aussi pour l'élu que je suis, un moment privilégié de pouvoir, à travers ce bulletin, vous informer des projets que le Conseil a décidé de mettre en chantier.

A savoir :

- Réfection des façades de la mairie, de la salle de réunions et de la salle des fêtes ainsi que la pose d'une horloge sur cette dernière,
- Révision du Plan Local d'Urbanisme (ancien P.O.S.),
- Achat du terrain nécessaire à la construction de la nouvelle station d'épuration du village,
- Construction d'une station d'épuration au village,
- Renforcement et enfouissement d'une partie du réseau électrique des Carronnières et de Bellegarde avec installation de candélabres pour l'éclairage public,
- Aménagement de l'aire de jeux des Carronnières.

Dans le domaine de l'eau, des travaux de remplacement des tuyauteries en plomb seront entrepris par le Syndicat Villette-Priay. Cinq ans seront nécessaires pour la mise en conformité des installations au village.

Voici résumées les actions les plus importantes pour 2003.

Dans un contexte contraignant et difficile, l'ensemble de ces investissements ne pourra se faire sans une actualisation modérée et raisonnable des taux de nos impôts locaux, qui à ce jour sont très nettement en dessous de la moyenne départementale et de ceux des communes équivalentes à la nôtre.

Notre village est beau et je dirais que c'est un privilège d'y vivre, mais un privilège se mérite et je voudrais une nouvelle fois assurer de notre estime et de notre gratitude tous les bénévoles du fleurissement qui apportent inlassablement par leur travail cette note de beauté et de gaieté aux rues et édifices publics de notre commune.

J'attache une importance particulière à l'entretien général de la commune, mais pour cela je demande à chacun d'y participer ; c'est souvent peu de choses que de nettoyer, désherber voire fleurir devant sa propriété.

«L'environnement, le cadre de vie, c'est l'affaire de tous.»

Cela dit, la qualité de la vie passe aussi par le calme et le respect des autres et je voudrais rappeler à certains parents plus de vigilance dans l'éducation de leurs enfants, car il n'est plus tolérable pour nos concitoyens de supporter les incivilités et dégradations commises dans le village par des adolescents en mal de vivre.

Je voudrais remercier les employés communaux pour le travail parfois ingrat qu'ils assurent journallement pour le bien-être des habitants, remercier aussi toutes celles et tous ceux qui participent à la vie active de notre cité : associations, agriculteurs, industriels, commerçants et artisans.

Je sais par expérience du mandat local, que notre tâche est exigeante mais j'ai confiance en mes Adjoints et Conseillers Municipaux pour que nous gardions en toutes circonstances la conviction de servir l'intérêt général de nos concitoyens.

Pour ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine, je voudrais leur délivrer un message d'espoir et leur dire que demain sera meilleur.

Bonne et heureuse année à tous.

Jaqui REY

Je déteste ce que tu dis mais je me battrais pour que tu aies le droit de le dire.
"VOLTAIRE"

Sommaire

Le Mot du Maire	1
Sommaire	2
Les Multiples Tâches d'un Secrétariat de Mairie	3
Budget Communal	4
Budget Assainissement	5
La Commune a financé entre autres	6
Etat Civil.....	7
Réglementation contre les Bruits de Voisinage	8
La Déchetterie «Les Grémodières	8
Renseignements Utiles	9
Point Vert	9
Mutuelle des Bords de l'Ain	10
Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain	10
ADMR	10
ADAPA	10
Commerces, Artisanats et Industries	11
Calendrier des Fêtes	12
Infos Municipales	13
Liste des Papiers à conserver	13
Curieux de nature	14
L'Agriculture à Priay.....	14
La Gaule Priaysienne	15
Amicale Boules	16
Amicale des Retraités	16
Bibliothèque	17
Don du Sang	17
Compagnie des Sapeurs-Pompiers	18
Jeunes Sapeurs-Pompiers	19
L'USEP	20
Sou des Ecoles	21
Amicale Chasse	22
Club Atout Cœur	23
Football Club	23
Comité des Fêtes et du Fleurissement	24
Cantine Scolaire - Accueil des Enfants	25
Yoga Club de la Cotière	26
Le Cercle de la Maria	26
Le Foyer Rural des Rives de l'Ain	27
A.I.P. : Jeu des Vitrites 2002	28
Titi Rock Minet	28
Anciens Combattants - Anciens Prisonniers de Guerre	29-30
Le Coin des Marcheurs	31
Des Priaysiens à l'Honneur	31
Un peu d'histoire	32

Les Multiples Tâches d'un Secrétariat de Mairie

Le travail très complexe d'un secrétariat de mairie, c'est une multitude de fonctions, d'activités, de tâches imprévues faisant appel à des compétences reposant sur des connaissances, un savoir-faire tant pratique que relationnel.

Le secrétaire de mairie est le plus proche collaborateur du Maire et des Adjointes et a souvent un rôle de conseiller. Sous l'autorité du Maire, il dirige l'ensemble des services de la commune et en coordonne l'organisation.

Premier agent de la commune, il est apte à informer et à orienter les administrés.

Les principaux domaines où il intervient sont les suivants :

• Conseil municipal :

- convocations
- préparation des dossiers
- participation aux réunions
- rédaction des délibérations et des comptes-rendus de réunions ;

• Budget – comptabilité :

- préparation des différents budgets
- élaboration des documents budgétaires
- règlement des dépenses et enregistrement des recettes
- gestion des régies municipales (droits de place, location des différentes salles municipales)
- suivi de la dette ;

• Investissements communaux :

- participation à la prévision et à l'élaboration des programmes d'investissement
- montage des dossiers et constitution de demandes de subvention ;

• Urbanisme :

- réception et enregistrement des dossiers (permis de construire, de lotir, certificat d'urbanisme, déclaration de travaux, permission de voirie) puis transmission aux administrations concernées ;

• Etat Civil :

établissement des actes de : naissances, reconnaissances, mariages, décès, transcriptions ainsi que des avis de mentions diverses ;

• Elections politiques :

- inscription et radiation sur les listes électorales
- participation aux réunions des commissions administratives
- établissement des documents pour l'INSEE, des cartes d'électeur
- organisation des différentes consultations électorales ;

• Elections professionnelles :

- participation à l'élaboration des listes électorales et dans certains cas tenue des bureaux de vote ;

• Action sociale :

- réception des demandes d'aide sociale et constitution des dossiers
- orientation du public vers différents services (D.D.A.S.S. – COTOREP, etc...) ;

• Patrimoine communal :

- gestion des équipements communaux, culturels, sportifs
- planning de location des salles et suivi de leur fonctionnement et entretien
- location de logements, d'ateliers relais et de terrains communaux
- établissement des contrats de location
- gestion du cimetière, du domaine routier communal ;

• Personnel :

- suivi et gestion des carrières des agents communaux
- établissement des salaires, tenue des absences et congés
- liaison entre le personnel et les élus.

Les interventions du secrétaire de mairie dans de nombreux domaines y compris la gestion de situations imprévues, ponctuelles, font de cet employé communal un personnage incontournable dans la vie de notre village.

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi de 8 h 30 à 11 h 30

Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30

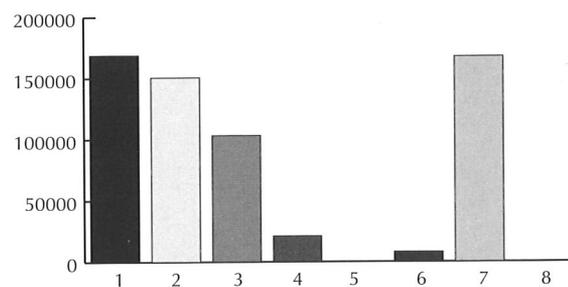
Samedi de 8 h 30 à 11 h 30

Nous vous prions de bien vouloir respecter ces horaires et ne venir en dehors des heures d'ouverture que dans des cas d'extrême urgence.

Vie Communale Budget Communal

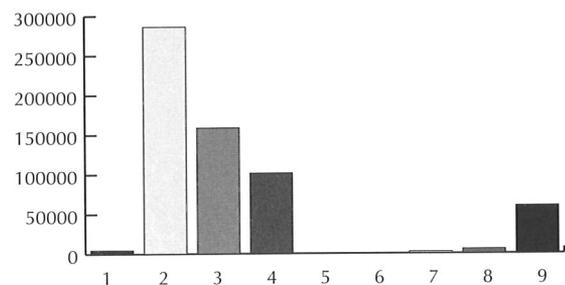
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1 - Charges à caractère général	168 650 €
2 - Charges de personnel	150 500 €
3 - Autres charges de gestion courante	103 113 €
4 - Charges financières	21 006 €
5 - Charges exceptionnelles	305 €
6 - Dépenses imprévues	8 000 €
7 - Virement à la section d'investissement	167 526 €
8 - Atténuation de produits	100 €
TOTAL	619 200 €



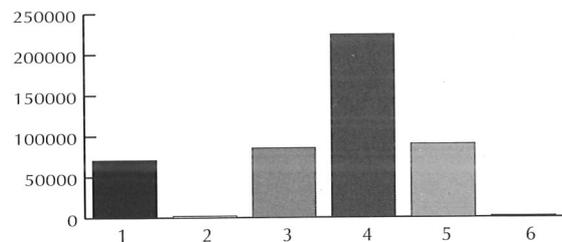
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1 - Vente de produits	4 600 €
2 - Impôts et taxes	286 300 €
3 - Dotations, subventions, participations	158 790 €
4 - Autres produits de gestion courante	101 600 €
5 - Produits financiers	10 €
6 - Produits exceptionnels	300 €
7 - Transfert de charges	2 200 €
8 - Atténuation de charges	5 400 €
9 - Excédent de fonctionnement reporté	60 000 €
TOTAL	619 200 €



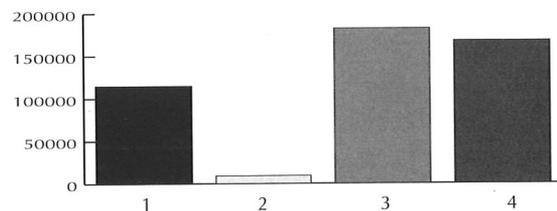
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit d'investissement reporté	70 650 €
2 - Immobilisations incorporelles	2 000 €
3 - Immobilisation corporelles	85 200 €
4 - Immobilisations en cours	224 100 €
5 - Emprunts et dettes assimilées	90 000 €
6 - Dépenses imprévues	1 659 €
TOTAL	473 609 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent d'investissement reporté	114 870 €
2 - Dotations, fonds et réserves	9 213 €
3 - Emprunt	182 000 €
4 - Virement de la section de fonctionnement	167 526 €
TOTAL	473 609 €



DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	473 609 €
Dépenses de fonctionnement (B)	619 200 €
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (C)	167 526 €
Dépenses de fonctionnement propres (B-C=D)	451 674 €
TOTAL (A+D)	925 283 €

RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes de fonctionnement (E)	619 200 €
Recettes d'investissement (F)	473 609 €
Prélèvements sur recettes de fonctionnement (G)	167 526 €
Recettes d'investissement propres (F-G=H)	306 083 €
TOTAL (E+H)	925 283 €

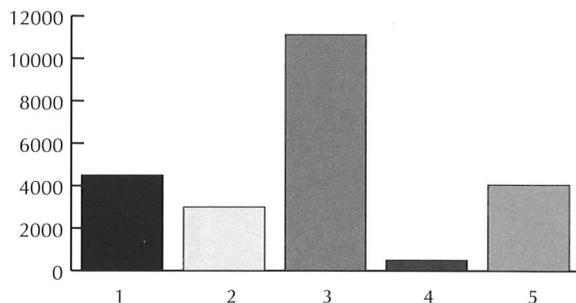
TAXES LOCALES

	Bases	Taux du Conseil	Variation taux	Produit	Variation du produit (N-1)
Taxe d'habitation	1 047 000 €	6,80 %	7,94 %	71 196 €	14,04 %
Taxe foncière propriétés bâties	709 800 €	9,00 %	7,91 %	63 882 €	16,96 %
Taxe foncière propriétés non bâties	36 800 €	40,08 %	0 %	14 749 €	1,42 %
TOTAL	1 793 600 €			149 827 €	13,88 %

Budget Assainissement

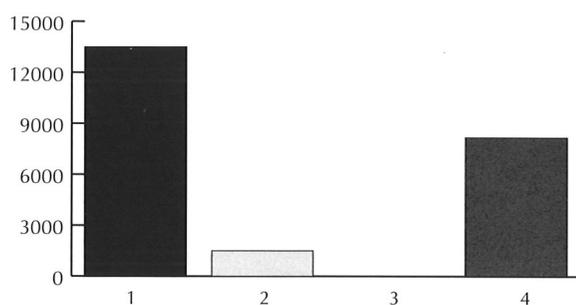
DEPENSES D'EXPLOITATION

1 - Achats, autres charges externes	4 500 €
2 - Charges financières	3 000 €
3 - Dotations aux amortissements et provisions	11 117 €
4 - Dépenses imprévues	500 €
5 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	4 054 €
TOTAL	23 171 €



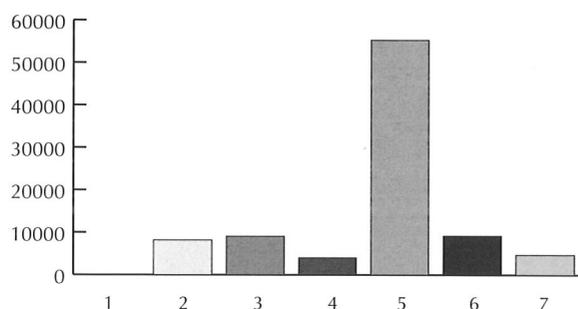
RECETTES D'EXPLOITATION

1 - Ventes de produits, prestations de services	13 500 €
2 - Subventions d'exploitation	1 500 €
3 - Autres produits de gestion courante	/
4 - Produits exceptionnels	8 171 €
TOTAL	23 171 €



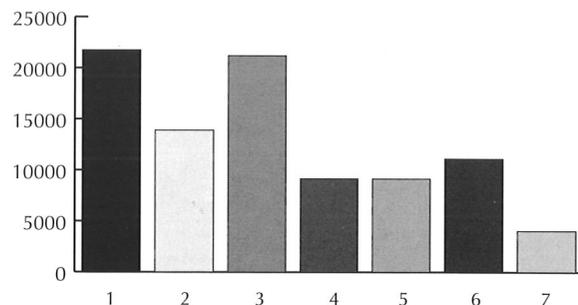
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

1 - Déficit antérieur reporté	/
2 - Subventions d'investissement	8 171 €
3 - Emprunts et dettes assimilées	9 055 €
4 - Immobilisations corporelles	4 000 €
5 - Immobilisations en cours	55 244 €
6 - Autres immobilisations financières	9 154 €
7 - Dépenses imprévues	4 698 €
TOTAL	90 322 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 - Excédent antérieur reporté	21 745 €
2 - Apports, dotations et réserves	13 898 €
3 - Subventions d'investissement	21 200 €
4 - Immobilisations en cours	9 154 €
5 - Autres immobilisations financières	9 154 €
6 - Amortissements des immobilisations	11 117 €
7 - Autofinancement complémentaire de la section d'investissement	4 054 €
TOTAL	90 322 €



DEPENSES BALANCE GENERALE

Dépenses d'investissement (A)	90 322 €
Dépenses d'exploitation (B)	23 171 €
Prélèvements sur recettes d'exploitation (C)	4 054 €
Dépenses d'exploitation propres (B-C= D)	19 117 €
TOTAL (A+D)	109 439 €

RECETTES BALANCE GENERALE

Recettes d'exploitation (E)	23 171 €
Recettes d'investissement (F)	90 322 €
Prélèvements sur recettes d'exploitation (G)	4 054 €
Recettes d'investissement propres (F-G= H)	86 268 €
TOTAL (E+H)	109 439 €

La Commune a financé entre autres



• Colombarium



• Plan de la commune



• Salle des fêtes

• L'accueil des enfants



• Réserve incendie du Biez



• Les cours de musique pour les enfants

Musique
Je pense que le cours de musique est génial
Émilie nous apprend plein de choses et on peut
amener des CD et elle joue de la guitare et du piano
Et elle nous apprend des musiques avec la
guitare et on marche suivant le son du tam tam
Dans une chanson on dit notre prénom fin.

Anthony C 11
Z

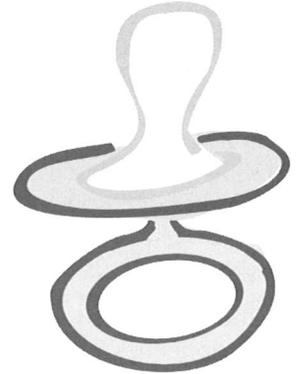
Saches, que lorsque
tu fais quelque chose
tu auras contre Toi,
ceux qui voulaient faire
la même chose,
ceux qui voulaient faire
le contraire
et l'immense majorité
de ceux
qui ne veulent
rien faire.

Il ne faut pas oublier tous les travaux d'entretien et de fonctionnement d'une commune : voirie, suivi des bâtiments, fournitures scolaires, etc....

«Confucius»

NAISSANCES

- ADHRI Halem	28 février 2002
- SIGLER Harmonie	13 mars 2002
- BERNARD Fabien Quentin	17 avril 2002
- CONVERT Louise Hélène	6 mai 2002
- PASQUIER Emma Victoire	7 mai 2002
- BROYER Benjamin	10 mai 2002
- LAPEYRE Malorie	21 mai 2002
- BERRIER Charlotte Denise Marjorie	19 juillet 2002
- TURQUOIS Théo	13 septembre 2002
- LE PEN Quentin	5 novembre 2002
- ZIEGELBAUM Tatiana Eva	11 novembre 2002
- DEROBERT Humphrey Arthur Louis	2 décembre 2002
- MAURAND Quentin	2 décembre 2002
- BARBERGER Julie Marie Thérèse	22 décembre 2002
- GALIZZI Manon Régine	31 décembre 2002



N.B. : Certaines naissances ne figurent pas faute d'avoir reçu les notifications officielles.

MARIAGES

- GOIFFON Thierry Georges Claude et LUVINI Nadine Yvette	29 juin 2002
- STALPORT Fernand Bernard Gabriel et CHAMBE Brigitte Jeanne Michèle	19 octobre 2002



DÉCÈS

- FOURNIER Léonie Louise Augustine Veuve BERRIER	16 janvier 2002
- DAGALLIER Andrée Michelle Veuve JOSSERAND	13 février 2002
- LABRANCHE Aimé	3 avril 2002
- BERNARD Julie Antoinette Veuve JACQUET	17 avril 2002
- EMERAT Raymond François	1 ^{er} mai 2002
- DUVERGER Hubert Pierre	7 juillet 2002
- BOILLIN Ida Henriette Veuve BOUVIER	17 août 2002
- TORRION Roland Georges	8 octobre 2002

Réglementation contre Les Bruits de Voisinage...

(Extrait de l'arrêté préfectoral)

Article 2 : Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux susceptibles de provenir :

- de l'emploi d'appareils tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs.
- de réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée permettant la mise en route d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite en cours de circulation.
- de l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice.

Article 3 : Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 h et 7 h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Pendant la période diurne, en cas de gêne pour le voisinage dûment constatée, des précautions spécifiques ou des limitations d'horaires pourront être prescrites par le Maire ou par les services préfectoraux.

Article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Article 5 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Le Préfet de l'Ain

La Déchetterie «Les Grémodières»

01500 Ambérieu-en-Bugey

Heures d'ouverture

- Du 1^{er} avril au 30 septembre :
 - du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 19 h
 - dimanche de 8 h 30 à 12 h
 - Du 1^{er} octobre au 31 mars :
 - fermeture à 18 h au lieu de 19 h
- contact : 04.74.38.60.58**

Nature des déchets acceptés

Pour être acceptés à la déchetterie, les déchets apportés doivent être triés.

Les déchets acceptés à la déchetterie, sous réserve de l'évolution de la réglementation, seront composés des catégories suivantes :

a - Particuliers, artisans et commerçants

- encombrants ménagers et déchets divers (moquettes, matelas, plastiques etc.)
- déchets d'espaces verts (tontes, tailles, feuilles)
- bois, palettes, tous les bois bruts non peints, non vernis (à l'exclusion des stratifiés et lamellés)
- cartons, papiers journaux, magazines
- ferraille (machines à laver, sommiers métalliques, cadres des 2 roues, fonte, métaux, etc.)
- gravats (granits et résidus de démolition : briques, tuiles, plâtres, pierre et béton)

b - Particuliers uniquement

- bouteilles, verres alimentaires
- déchets ménagers spéciaux (voir paragraphe ci-après)
- plaques d'amiante ciment
- huiles usagées, minérales et organiques
- batteries
- pneumatiques V.L. sans jante

Déchets ménagers spéciaux

Ne seront acceptés sur la déchetterie que les déchets provenant de la consommation des ménages. Ceux produits par les artisans, commerçants et industriels ne seront pas acceptés. Ils devront s'adresser à des collecteurs spécialisés.

Produits acceptés

- peinture, vernis et solvants
- cosmétiques
- produits phytosanitaires
- produits chimiques de laboratoire non identifiés.
- piles
- aérosols
- acides - bases

Conditionnement

Ces produits ne pourront être réceptionnés en vrac. Ils devront être conditionnés dans la mesure du possible dans leur emballage d'origine, hermétiquement fermés.

Vous trouverez à la déchetterie d'Ambérieu un conteneur pour les produits amiantés des ménages. Comme pour l'ensemble des déchets domestiques, les apports sont limités à 1,5 m³.

NE SONT PAS ACCEPTEES LES ORDURES MENAGERES.

Renseignements Utiles

(Numéros de téléphone importants - Permanences diverses)

MAIRIE

Permanences le Mardi, le Jeudi
et le Samedi de 8 h 30 à 11 h 30 tél. 04 74 35 67 25
fax 04 74 35 49 36

GENDARMERIE

Pont-d'Ain 17 ou 04 74 39 10 55

SANTE

- Samu 15
- Centre anti-poisons Lyon 04 72 11 69 11
- Médecin : Docteur Jean-Hervé MEYER 04 74 35 66 43
- Pharmacie : Alain BEL 04 74 35 60 19
- Kinésithérapeute : Bruno ROBERT 04 74 35 47 25
- Infirmière : Christine BRICAUD, 04 74 35 61 97
chemin des Sablons, Bellegarde
- Infirmière : Corinne DE SA, Port. 06 72 92 95 30
Route de la Dombes 04 74 35 64 22
- SOS Ambulances 04 74 39 09 09
- Hôpital Fleyriat à Viriat 0474 45 46 47
- Clinique Mutualiste d'Ambérieu-en-Bugey 04 74 38 95 95
- Assistante Sociale de Pont-d'Ain 04 74 39 07 21
(Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10 h à 12 h)
- Mutuelle des Bords de l'Ain :
correspondante Michèle COLLOMBIN 04 74 35 66 56

POMPIERS

18

PREFECTURE

Bourg-en-Bresse 04 74 32 30 00

ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE - ACCUEIL

Priay 04 74 35 40 00

COLLEGE

Pont-d'Ain fax 04 74 39 10 77 - tél. 04 74 39 08 21

POSTE

Priay 04 74 35 60 41

(Heures d'ouverture : du lundi au vendredi :
de 14 h 30 à 16 h 30 - Samedi 9 h à 12 h)

FISCALITE

- Centre des impôts Bourg-Sud,
Place de la Grenouillère 04 74 45 86 00
- Perception à Pont-d'Ain 04 74 39 04 75
(tous les jours ouvrables de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30 *sauf le vendredi après-midi*)

E.D.F.

- Ambérieu-en-Bugey 0 810 440 440
- Dépannage 0 810 333 001

S.D.E.I.

- Béligneux 0 810 396 396
- Urgences 0 810 796 796

S.N.C.F.

- Ambérieu-en-Bugey 08 92 35 35 35

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT

- Bourg-en-Bresse 04 74 45 62 37

PAROISSE

- Pont-d'Ain 04 74 39 03 65

PRESSE

- Le Progrès : M^{me} Colette FUVEL 04 74 35 40 07
- La Voix de l'Ain : M^r Marcel FUVEL 04 74 35 40 07

POINT VERT

- « La Truite à l'Ombre »
Grande Rue de la Côtère 04 74 35 62 70

BIBLIOTHEQUE

Permanence le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
et le vendredi de 16 h 30 à 18 h.

Faites confiance à votre commerçant *point vert*, il se charge de tout !

Pour déposer un chèque

Vous notez votre numéro de compte et vous signez au dos de votre chèque. Vous remplissez le bordereau de remise prévu à cet effet. Vous insérez le tout dans une enveloppe que vous remettez à votre commerçant *point vert*.

Pour retirer de l'argent

A l'aide de votre chéquier ou de votre carte bancaire*, vous pouvez disposer de 20 à 100 € par jour. Votre commerçant *point vert* vous remet immédiatement la somme que vous souhaitez !

*Si votre commerçant est équipé d'un terminal de paiement par carte bancaire.

IMPORTANT

Bien sûr, votre commerçant *point vert* ne détient absolument aucune information sur la situation de votre compte.

Pour bénéficier en toute tranquillité des services *point vert*, renseignez-vous sur les jours et horaires d'ouverture de votre commerçant.

Mutuelle des Bords de L'Ain

• Complémentaire Santé • Epargne - Retraite • Prévoyance
A Priay : Michèle COLLOMBIN - Les Grands Quarts - Tél. 04 74 35 66 56



Caisse d'Allocations Familiales de L'Ain

- Une information disponible en permanence -



Pour une information plus complète sur les prestations familiales et les aides d'action sociale, trois services d'information sont à votre disposition 24 heures sur 24 :

ALLOCAF 0891 671 672

7 jours sur 7 appelez le serveur vocal au **0891 671 672** (0,23 € TTC la minute), pour connaître :

- le montant et la date de versement de vos prestations,
- vos droits mensuels,
- vos paiements précédents,
- le suivi du courrier adressé à la CAF.

Vous pourrez même demander à recevoir **une attestation de paiement.**

INTERNET www.caf.fr pour :

- prendre connaissance des conditions d'attribution de toutes les prestations versées par la CAF,
- mieux connaître le rôle des CAF,
- obtenir les imprimés de demandes des prestations, et pour les étudiants, saisir en ligne une demande d'aide au logement,
- consulter votre dossier accessible avec le code confidentiel.

MINITEL 3615 CAF

24 heures sur 24, permet de :

- s'informer sur ses droits
- mieux connaître les services de la CAF de l'Ain
- faciliter les démarches administratives
- consulter les données personnalisées de son dossier accessibles avec le code confidentiel

ADMR, L'Association à Domicile



Pour en savoir plus sur nos services, pour rejoindre nos équipes de bénévoles ou de salariés CONTACTEZ-NOUS

Association ADMR du secteur de Ceyzériat
Tél. rép. 04 74 25 00 99
Internet : <http://www.admr.org>

- Service aux familles
- Service aux personnes âgées
- Service aux handicapés adultes et enfants
- Téléalarme
- Repas chaud à domicile
- Aide aux particuliers employeurs

Association Départementale d'Aide aux Personnes de L'Ain

(A.D.A.P.A.)

Des services à domicile pour la qualité de vie.

L'A.D.A.P.A., depuis 40 ans, propose des services d'aide à domicile s'adressant à tous, familles, personnes âgées, personnes malades personnes handicapées :

- Service d'aide à domicile
- Service d'employées de maison et de garde à domicile
- Service intermédiaire : bricolage, jardinage, services ménagers.



Pour plus d'informations ou pour une demande d'intervention, **vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h :**

- soit par téléphone au **04 74 45 51 70**
- soit en vous rendant dans nos bureaux au **10, rue Pavé d'Amour à Bourg-en-Bresse.**

Un professionnel vous accueillera, vous proposera de se rendre à votre domicile pour évaluer avec vous vos besoins et vous orientera vers le service le plus adapté.

Commerces, Artisanats et Industries

ALIMENTATION

• Supérette VIVAL	BEAUD Cécile, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 40 64
• Boucherie-Charcuterie-Traiteur	BEAUD Denis, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 63 63
• Boulangerie-Pâtisserie	PELUS Christophe, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 61 07

CAFE RESTAURANT

• Bar glacier	« LE BISTROT » Grande Rue de la Côtère	04 74 35 49 76
• Bar tabac	« LA TRUITE A L'OMBRE », Grande Rue de la Côtère	04 74 35 62 70
• Restaurant	« LA MERE BOURGEOIS », Grande Rue de la Côtère	04 74 35 61 81
• Restaurant	« POURQUOI PAS », Grande Rue de la Côtère	04 74 35 60 55

DIVERS

• Presse	La Truite à l'Ombre, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 62 70
• Articles pêche et Chasse	AU THYMALLUS, Gérald GARCIA, Place Laurent Ferrand	04 74 35 40 06
• Sarl HA DESOSS	Grande Rue de la Côtère	Tél. 04 74 35 47 70 - Fax 04 74 35 48 32
• Fabrication matériel de pêche	MARRYAT France S.A., Impasse Ste Barbe	Tél. 04 74 35 40 55 Fax 04 74 35 40 61
• Coiffure mixte	Salon ISABELLE, Place Laurent Ferrand	04 74 35 63 84
• Matières plastiques	SARL M.C.F., Les Carronnières	Tél. 04 74 39 22 10 - Fax 04 74 39 09 41
• Priay Paysages et Ramonages	JOUANNIN et Associés, Les Carronnières	Tél. 04 74 39 07 03 Fax 04 74 39 01 81
• Camping « L'ESCAPADE »,	Route du Pont	04 74 35 44 08
• Dessinateur industriel	SOQUET Gérard, Bellegarde	04 74 35 48 55
• Ebénisterie	AIN BOIS 2000, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 62 49
• Dépôt-Vente	LES HALLES DE PRIAY (MEUNIER Thierry), Grande Rue de la Côtère	04 74 35 43 89
• Photographie Aérienne	CLIC D'AILE, (SILVA Aridson), Impasse Sainte-Barbe	04 74 35 65 20
• Carrières de Priay	Route de Château Gaillard	04 74 35 43 65

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

• Plâtrerie-Peinture	LUVINI Bruno, Chemin des Bâtisses, Les Carronnières	04 74 39 24 63
• Chauffage-Plomberie	CHARMETANT François, La Garnière	04 74 35 45 28
• Electricité générale	CANALE Christophe, Chemin du Mas Falcon, Les Carronnières	04 74 39 18 47
• Nettoyage cuve à fioul-Electricité Générale,	SARL JACQUIOD, Les Commandières	04 74 35 67 43
• Travaux publics	Entreprise RAY, Grande Rue de la Côtère	Tél./Fax 04 74 35 40 56

INDUSTRIE PLASTIQUE

• S.A STYL'MONDE,	Rue des Champagnes	Tél. 04 74 35 66 25 - Fax 04 74 35 47 17
-------------------	--------------------	--

MECANICIENS - GARAGISTES

• FAVIER Franck, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 65 19
• GUILLERMIN Daniel, Agent PEUGEOT, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 65 48

PROFESSIONS MEDICALES ET LIBERALES

• Médecine générale	D ^r MEYER Jean-Hervé, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 66 43
• Masseur-kinésithérapeute	ROBERT Bruno, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 47 25
• Pharmacie	BEL Alain, Grande Rue de la Côtère	04 74 35 60 19
• Infirmière	BRICAUD Christine, Chemin des Sablons, Bellegarde	04 74 35 61 97
• Infirmière	DE SA Corinne, Route de la Dombes	Port. 06 72 92 95 30 - 04 74 35 64 22
• Office notarial	S.C.P. BOUVARD, Notaires associés, Grande Rue de la Côtère	Tél. 04 74 35 60 33 Fax 04 74 35 62 05



Calendrier des Fêtes 2003

JANVIER

- Vendredi 3 Cérémonie des vœux de la Municipalité
Dimanche 12 Quine-loto, Comité des Fêtes et du Fleurissement

FEVRIER

- Samedi 8 Boum des enfants, Sou des Ecoles
Samedi 15 Belote coïncée de la Saint Valentin, Gaule Priaysienne

MARS

- Dimanche 2 Banquet de l'Amicale des Retraités
Samedi 15 Vente de boudin, Amicale Chasse
Samedi 15 Soirée dansante, Sou des Ecoles
Dimanche 23 Repas de la Chasse

AVRIL

- Samedi 26 Repas dansant, Football Club de Priay
Dimanche 27 Pêche au Coup, Gaule Priaysienne

MAI

- Samedi 3 Bal des Années 60, Titi Rock Minet
Jeudi 8 Cérémonie commémorative de l'armistice 1945
Samedi 17 Folyphonie en Concert, Foyer Rural des Rives de l'Ain
Dimanche 18 Repas partagé, Cantine Scolaire
Samedi 24 Vente de Fleurs pour la Fête des Mères, Sou des Ecoles
Samedi 24 Tournoi Inter-Quartiers, Football Club de Priay
Samedi 24 Concours de Boules, Coupe Marcel Deloy, Amicale Boules
Jeudi 29 Safari Truites, Gaule Priaysienne

JUIN

- Dimanche 15 Farfouille, Foyer Rural des Rives de l'Ain
Samedi 21 Soirée dansante à Bellegarde, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Dimanche 22 Farfouille à Bellegarde, Comité des Fêtes et du Fleurissement
Vendredi 27 Fête de Fin d'Année, Sou des Ecoles
Samedi 28 Foot en Folie, Football Club de Priay

JUILLET

- Samedi 5 Fête d'été, Cercle de la Maria
Samedi 5 Concours de Boules, Coupe René Gandillet, Amicale Boules
Dimanche 6 Vente de galettes à la crème, Sapeurs Pompiers
Dimanche 13 Fête du 14 juillet, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal gratuit, Associations regroupées
Lundi 14 Défilé commémoratif - Vin d'honneur
Dimanche 20 Course dans la boue, A.I.P.
Samedi 26 Concours de pétanque, Camping de Priay
Dimanche 27 Concours de pêche poissons-chats, Gaule Priaysienne

AOÛT

- Dimanche 3 Concours de Boules, Coupe des Commerçants, Amicale Boules
Samedi 9 Concours de Boules, Coupe Jaqui Rey, Amicale Boules
Vendredi 15 Vogue, tournée des brioches
Samedi 30 6^{ème} Rassemblement de Bulet

SEPTEMBRE

- Samedi 6 But d'Honneur, Amicale Boules
Samedi 6 Vente de galettes, oignons et fromage, Jeunes Sapeurs Pompiers
Sam. 13 et Dim. 14 Journée Modèles Réduits, Gaule Priaysienne – Amicale des Anciens Marins d'Ambérieu-en-Bugey

OCTOBRE

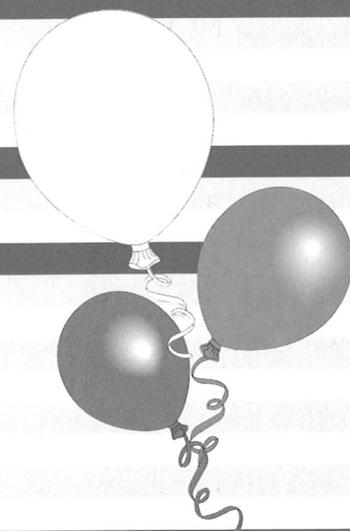
- Samedi 18 ou
Samedi 25 Concours de tarot en donne libre, Cercle de la Maria
Vendredi 31 Bal costumé Halloween, Football Club de Priay

NOVEMBRE

- Mardi 11 Cérémonie Commémorative de l'Armistice 1918
Samedi 22 Repas Dansant, Sou des Ecoles
Samedi 29 Marché de Noël - Jeu des vitrines, A.I.P.
Dimanche 30 Marché de Noël

DECEMBRE

- Samedi 20 Vente d'Huîtres, Sou des Ecoles
Mercredi 31 Réveillon, Cercle de la Maria



TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES

(du 01/01/03 au 31/12/03)

Les peintures de la Salle des Fêtes ont été refaites. Le coin cuisine a été réhabilité : faïences, cuisinière, frigidaire, lave-vaisselle, plonge...

Madame Gilberte CURT est chargée de gérer l'utilisation de la salle. Vous devez la contacter au 04 74 35 62 76 pour la location, la remise des clefs et du matériel.

Les tarifs sont désormais les suivants :

1 - Habitants de Priay et associations locales

- Concours de belote	97,00 €
- Repas d'associations locales sans but lucratif	112,00 €
- Conférence	130,00 €
- Conférence avec lunch	161,00 €
- Bal	186,00 €
- Repas d'associations locales à but lucratif	186,00 €
- Repas de mariage et divers	186,00 €

2 - Habitants et associations des communes extérieures :

La salle des fêtes est louée uniquement pour les usages suivants :

- Conférence	139,00 €
- Conférence avec lunch	176,00 €
- Chauffage par journée d'utilisation	32,00 €

Un chèque de caution de **120 €** sera demandé lors de la remise des clefs.

DROITS DE BRANCHEMENTS A L'EGOUT

Constructions ayant déjà un assainissement individuel et devant se raccorder suite à l'assainissement de leur secteur : **305 €**

Nouvelles installations : **1 068 €**

CIMETIERE

- Concessions trentenaires :	61€
- Concessions cinquantenaires :	100 €
- Caveaux de 2 m ² :	2 220 €
- Concessions pour les casiers du colombarium	
10 ans :	350 €
20 ans :	600 €
30 ans :	900 €

DROITS DE PLACE SUR LE MARCHÉ

- L'emplacement	1,22 €
-----------------	--------

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERS

- Du 1^{er} octobre au 31 mars : ramassage hebdomadaire le mardi matin.
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : ramassage le mardi et le samedi matins.

Le plan de Priay est à votre disposition à la mairie.

Le brûlage à l'air libre de tout déchet est interdit.
(article 84 du règlement sanitaire départemental)

ECLAIRAGE PUBLIC

Lorsqu'une lampe ne fonctionne plus, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

Liste des Papiers à Conserver

Toute la vie

- Le livret de famille
- Le livret militaire
- Les diplômes
- Le contrat de mariage
- Les titres et règlements de copropriété
- Les factures de travaux, réparations ou achats d'une certaine importance
- Les testaments
- Les livrets de Caisse d'Épargne
- Les engagements de location et les baux
- Les polices d'assurance et les preuves de leur réalisation
- Tout ce qui concerne la retraite : contrats et certificats de travail, bulletins de paye, relevés de points acquis.
- Tout ce qui concerne la santé :
 - Carte de groupe sanguin (sur soi)
 - Carnet de santé
 - Certificats de vaccinations
 - Carte de sécurité sociale
 - Dossiers médicaux : radiographies, analyses, certaines ordonnances.

Trente ans

- Les quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage
- Reconnaissance de dette civile.

Dix ans

- Les devis et marchés des architectes et des entrepreneurs
- Factures E.D.F.-G.D.F. et preuves de paiement
- Reconnaissance de dette commerciale.

Six ans

- Les déclarations de revenus
- Les copies des renseignements fournis à l'administration des finances
- Les avertissements du percepteur
- Les preuves de paiement de vos impôts.

Cinq ans

- Les pièces justificatives de paiement :
 - des intérêts de toutes sommes dues en vertu d'un prêt
 - des pensions alimentaires
 - des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
 - des allocations de chômage
- Les doubles des bulletins de paie de vos employés.

Deux ans

- Les quittances de primes d'assurances
- Factures de téléphone et preuves de paiement.

Un an

- Les certificats de ramonage
- Les factures des transporteurs, la preuve de leur paiement et les récépissés de transport.

Six mois

- Les notes d'hôtel, de restaurant et de pension et la justification de leur règlement.

Curieux de Nature

Pour la troisième saison, les Curieux de Nature vont poursuivre leurs désormais traditionnelles sorties au succès garanti : celle qui consiste à patauger dans une mare pour en extirper des tritons et des insectes en tous genres (au fait, vous rappelez-vous la dernière fois où vous avez caressé une grenouille ?), ou celle qui se déroule une nuit de printemps à parcourir la forêt au chant des chouettes (et la dernière fois que vous avez marché en silence enveloppé dans la nuit ?). Il en est une autre, comme la fameuse sortie "Champignons", qui a été curieusement remplacée par une longue balade souterraine dans le karst du Revermont, à la découverte des failles et des concrétions calcaires.

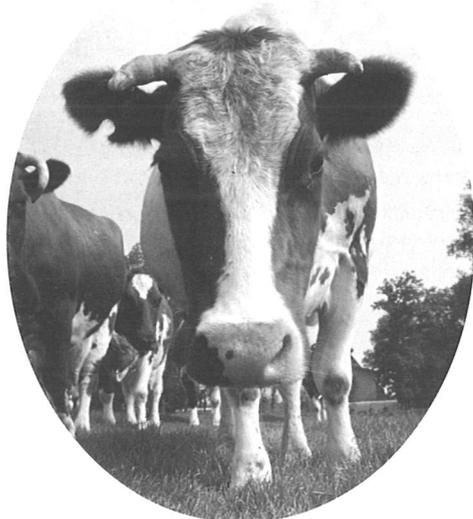
Si vous aimez les oiseaux, nous irons les découvrir dans leur royaume, les étangs de la Dombes. Et nous essaierons de donner à nos hirondelles (de moins en moins nombreuses vous avez remarqué ?) l'envie de rester chez nous en leur proposant des nichoirs sur mesure.

Si vous aimez les fleurs, nous ne manquerons pas la magnifique floraison des orchidées des Brotteaux de l'Ain, tout en essayant de surprendre la rare tortue cistude (Eh oui, on trouve encore, mais plus beaucoup, des tortues aquatiques bien de chez nous, à ne pas confondre avec la tortue importée de Floride aux joues oranges, qui, relâchée dans la nature, semble faire du tort à sa cousine autochtone). Et enfin, si vous aimez contempler les étoiles (tout le monde aime contempler les étoiles !), nous investirons un observatoire pour pointer son gros œil sur le ciel.

L'association Curieux de Nature a pour objet la découverte et la sensibilisation à l'environnement. Des sorties sont organisées tous les mois environ, le dimanche matin hors vacances scolaires. L'observation, la manipulation et l'expérimentation sont privilégiées pour intéresser les jeunes... et les moins jeunes !

Pour tout renseignement : Fabrice Coq au 04 74 35 65 43.

L'Agriculture à Priay



Elle regroupe six exploitations à dominante polyculture élevage qui ont à leur tête des agriculteurs relativement jeunes.

En une vingtaine d'années, le nombre d'agriculteurs a diminué fortement, néanmoins aucune parcelle n'est restée inculte.

Cette jeunesse active apporte un certain dynamisme, c'est donc un atout important pour la Commune.

LISTE DES EXPLOITATIONS

M^{me} et M^r Gérard BOTTEX – «Les Chapotières»
Production laitière et céréales

M^r Denis BRESSAND – «Chareyziat»
Production laitière et céréales

M^{me} et M^r Gilbert JANIN – «Les Huttins»
Production laitière et céréales

M^{me} et M^r Damien SEVE – «La Tour»
Production laitière et céréales

M^r Jean-Louis RIBERET – «Bellegarde»
Production ovine et céréales – Travaux publics

M^{me} et M^{rs} THOMASSON Michel et Jean-Michel – «Le Colombet»
Production porcine, bovine viande et céréales.



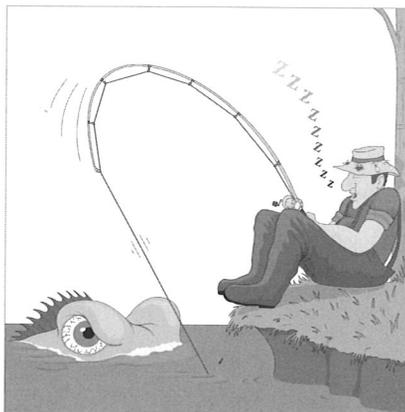
Associations

La Gaule Priaysienne

Le bilan de nos activités 2002 nous permet d'aborder 2003 avec sérénité, les provisions de caisse sont suffisantes pour l'empoissonnement et le financement des concours prévus à notre calendrier.

Les animations 2002

- Concours de belote coincée de la Saint Valentin,
- Safari truites le jeudi de l'Ascension,
- Démonstration de modèles réduits de bateaux,
- Participation aux bals du Sou des Ecoles,
- Participation aux festivités du 13 juillet,
- Participation à l'animation de l'A.I.P.



Côté concours de belote coincée et safari truites, notre progression est constante. Nous avons dû refouler 30 pêcheurs au safari, le nombre de 100 étant atteint de bonne heure, malheur aux lève-tard. Cela est dû en grande partie au sérieux de nos animations, des lots intéressants, une publicité dépassant largement les frontières du canton.

Par contre, pour la première année depuis notre création, nous constatons une diminution des cartes de pêche à l'année. Nous mettons cela sur le compte du temps assez médiocre et de la durée d'occupation du plan d'eau communal, qui nous est imposée à 8 mois.

Côté prises, nous avons pesé des poissons de fort belles tailles, dont une carpe de 32 livres et une vingtaine entre 10 et 20 livres, la plupart ayant été remise à l'eau après photos.



En participation étroite avec les anciens marins d'Ambérieu-en-Bugey, nous avons monté une journée de modèles réduits de bateaux ; succès puisque la buvette et les nombreux dons nous ont permis d'attribuer la somme de 300 € à la Croix Rouge Française pour les sinistrés du Gard.

Prévu en 2003

- Augmentation prévue de l'empoissonnement : 700 kg de carpes et 300 kg de gardons.
- Concours de belote coincée de la Saint Valentin,
- Concours de pêche au coup en 2 manches de 4 heures au mois d'avril,
- Safari truites le jeudi de l'Ascension,
- Participation aux festivités du 14 juillet,
- Concours de pêche aux poissons chats en juillet,
- Journées modèles réduits : voitures, bateaux, avions, trains... en septembre en partenariat avec d'autres sociétés de Priay et des environs,
- Probable aide aux sociétés qui demandent un coup de mains pour leurs manifestations.

Les travaux et corvées prévues

- pose de panneaux aux deux entrées du plan d'eau afin d'avertir les individus malfaisants qu'ils sont indésirables et qu'ils risquent de devoir rendre des comptes,
- la corvée d'enlèvement des herbiers qui commence à se limiter sérieusement,
- le nettoyage des berges, et la vidange régulière des poubelles.

Cette année, le bureau a augmenté de 2 bénévoles : Brigitte REVEROND, comme secrétaire, et Maurice HYVERNAT comme Trésorier. Aucune démission, mais quelques modifications de fonctionnement.

La Gaule Priaysienne exprime à l'ensemble des sociétés et aux bénévoles la réussite dans leurs manifestations, ainsi que ses meilleurs vœux aux habitants de Priay.

Le Président de La Gaule
Priaysienne,
Gérard THEVEAUX

Amicale Boules

La fédération bouliste fait débiter la saison comme la majorité des fédérations le 1^{er} octobre, saison qui se termine le 30 septembre.

La période d'octobre à mars est marquée par le Championnat de France des clubs sportifs. Pour notre secteur N° 3, groupement

des Rives de l'Ain groupant les communes de Priay, Varambon, Druillat, Pont-d'Ain, Neuville, Challes, Cerdon, Poncin, Jujurieux, St Jean le Vieux, Ambronay, nous sommes peu concernés, ne disposant pas de boulodrome couvert assez important.

Le nombre de licenciés, après une chute importante, s'est stabilisé surtout depuis l'arrivée en nombre des femmes. Notre société, à Priay, depuis 3 ans, perd régulièrement des licenciés et aucun jeune ne vient prendre la relève.

Les concours prévus en 2002 se sont, dans l'ensemble, déroulés dans de bonnes conditions, les participants extérieurs appréciant particulièrement le cadre et l'aménagement des bords de la rivière.

Pour l'année bouliste 2002-2003, nous essayerons d'organiser le même nombre de concours ; les dates doivent être validées par le groupement N° 3 avant de devenir définitives.

Amicale des Retraités

CHANGEMENTS... MAIS CONTINUITÉ

Les élections de juin 2002 à l'Amicale des Retraités de Priay se sont déroulées, comme toujours depuis 37 ans (rappelons que le «Comité d'aide aux personnes âgées» a été fondé, sous l'impulsion de M^{me} Elise MATHIEU, en 1965) dans une atmosphère sereine, avec un essai de rajeunissement.

En effet, Jean MAILLAND, Président depuis 1996, estimant que ses 81 printemps lui rendaient difficiles à assumer les diverses tâches inhérentes à cette fonction, (en particulier les déplacements), souhaitait son remplacement par un ou une jeune retraité. C'est Yvonne REY, Vice-Présidente depuis 3 ans, qui a bien voulu prendre la relève, faisant autour d'elle l'unanimité. Les autres membres du bureau demeurent à leur poste, faute de nouvelles candidatures ; cependant Roger SOQUET, ancien commissaire aux comptes, a accepté la vice-présidence et les responsables ont noté avec satisfaction l'arrivée timide de quelques assesseurs et la bonne volonté manifestée par tous les membres présents à cette Assemblée Générale (une bonne vingtaine). C'est Roger BOURGEOIS qui remplace Roger SOQUET comme commissaire aux comptes, et Lucienne BELIN assure avec Suzette MOREL l'organisation des sorties du Club.

L'ancien Président, devenu Président d'Honneur, peut donc partir tranquille, mais pas très loin, car chacun espère qu'il continuera, en compagnie de M^{me} MAILLAND, à participer assidûment à toutes les activités de l'Amicale. Tous les retraités de Priay le remercient pour son dévouement sans faille, sa bonne humeur constante et son souci permanent du bien de son Club, qui continue son chemin sans tapage, avec les rencontres du jeudi, les sorties, repas, goûters tradi-



tionnels. Toutes les suggestions des membres anciens et nouveaux sont toujours vivement appréciées, dans un esprit de renouvellement et il y a encore place pour ceux qui n'ont jamais poussé la porte de la salle de réunions, le jeudi après-midi de 15 à 18 heures !!!!

Le bureau, élu pour 3 ans :

Yvonne REY, présidente - Roger SOQUET, vice-président - Germaine TIXIER, trésorière - Marceline DELOY, trésorière-adjointe - Geneviève BOUVARD, secrétaire - Claudette ROUSSET, secrétaire-adjointe - Marcel DELOY, Albert BORNACHOT, Lucienne BELIN, Suzanne MOREL, Marie-Louise LAUPIE, Suzanne MARLIÈRE, assesseurs - Roger BOURGEOIS, commissaire aux comptes.

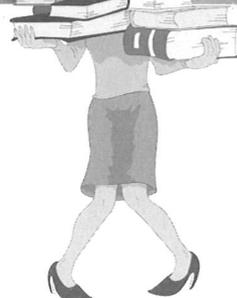
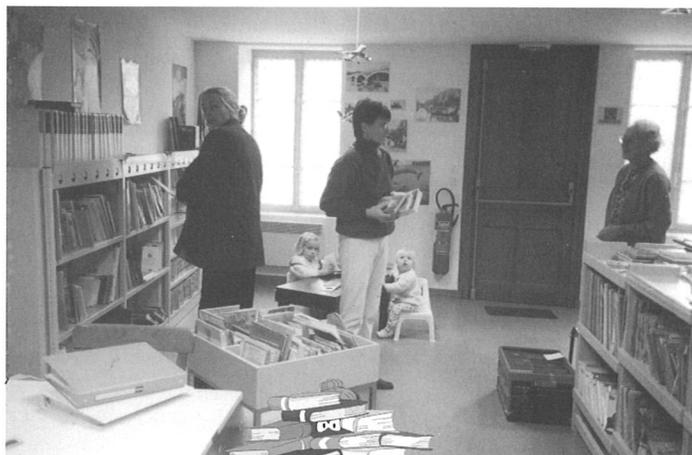
Grâce à de nombreux dons et à des achats réguliers, la Bibliothèque offre de plus en plus d'ouvrages aux Priaysiens. Nous remercions sincèrement les généreux donateurs.

Nous avons de fidèles lecteurs jeunes et moins jeunes qui viennent chercher des renseignements, de la documentation, ou tout simplement un moyen de détente et d'évasion.

Les ouvrages très variés, permettent à tous de satisfaire leurs goûts et leurs recherches.

- Une cotisation modeste : 4 € pour les enfants
6 € pour les adultes (pour 1 an),
- des heures d'ouverture réparties sur la semaine :
14 h 30 - 16 h 30 les mercredis,
16 h 30 - 18 h les vendredis,
- un système de prêt souple (n'oubliez pas cependant de rendre les livres),
- des bénévoles dévouées,
doivent attirer et satisfaire tous ceux qui voudront bien pousser la porte.

Nous les espérons de plus en plus nombreux.



Don du Sang



Trois fois par an, l'Etablissement Français du Sang de Bourg-en-Bresse vient à Priay pour une collecte de sang. En 2002, la moyenne de chaque collecte a été d'environ 20 dons.

Savez-vous que votre don peut sauver des vies ?

Le sang et ses dérivés entrent dans la composition de certains médicaments, les transfusions sont indispensables lors de certaines opérations et pour les victimes, hélas trop nombreuses, d'accidents de la route.

Aussi nous comptons sur vous, pour que vous soyez plus nombreux en 2003.

Les collectes auront lieu les mercredis :

- 15 janvier
- 25 juin
- et 22 octobre 2003,

place Laurent Ferrand de 7 h 30 à 9 h 30.

Une collation est servie à chaque donneur. Par avance, nous vous remercions.



alcool assistance

Maison de la Vie Associative
Bd Irène Joliot Curie
01006 BOURG-EN-BRESSE cedex
Tél. 04 74 23 75 03

Permanences :

Mercredi de 10h à 12h - Vendredi de 17h à 20 h

Réunion groupe entourage le 1^{er} mardi de chaque mois.

Maison du Peuple - 01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
Tél. 04 74 61 57 57 ou 04 74 38 19 03

1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois à 18h

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT
DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL
INFORMATIONS À LA FAMILLE

Compagnie des Sapeurs-Pompiers

La compagnie des Sapeurs Pompiers de PRIAY est un Centre de première Intervention (C.P.I.) rattaché au Centre de Secours de Pont-d'Ain. Elle est constituée de deux parties :

- le Corps des Sapeurs pompiers pour la partie opérationnelle ;
- et l'Amicale pour la partie associative.

Le Corps des Sapeurs Pompiers compte à ce jour 15 hommes et 3 femmes :

- 4 sous officiers
- 2 caporaux chefs
- 10 sapeurs pompiers 1^{ère} classe
- 2 sapeurs 2^{ème} classe.

Au cours de l'année 2002, nous avons recruté 3 pompiers.

- M. Philippe REVEROND qui est titulaire de l'A.F.P.S. et qui devra poursuivre sa formation dans les mois à venir.
- M. Raphaël PARIS qui vient du C.S.P. d'Ambérieu-en-Bugey ; il est Sergent chef, et titulaire de nombreuses spécialités.
- M^{elle} Marina BRUNET qui est aussi titulaire de l'A.F.P.S. ; elle devra poursuivre sa formation.

2002 a été une année où il n'y a pas eu de grosses interventions, le nombre étant en légère baisse soit 32 pour la période du 1^{er} janvier au 15 novembre 2002 :

- 22 secours à victimes sur la voie publique et à domicile,
- 1 feu de cheminée, 1 feu de voiture, 1 feu d'appartement,
- 1 inondation,
- 6 nids de guêpes.

Au mois de janvier 2002, nous avons organisé un cross d'entraînement départemental avec l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers.

Au mois de juin, à l'occasion de la Journée Nationale des Sapeurs Pompiers, s'est tenue une journée «Portes Ouvertes» avec la participation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de PRIAY et le Centre de Première Intervention de DRUILLAT.

Au programme, accueil des élus, des présidents de sociétés, de la population.

- Visite des locaux,
- Présentation du matériel,
- Expo photo,
- Initiation «comment passer un message d'alerte»,
- Manœuvre incendie par les hommes des C.P.I. de PRIAY et de DRUILLAT,
- Manœuvre incendie et secourisme par les Jeunes Sapeurs-Pompiers de PRIAY, qui après de nombreuses heures d'instruction et de formation, ont démontré qu'ils étaient aptes à prendre la relève le moment venu.

A une époque où certains jeunes ternissent l'image de la jeunesse de la commune par leurs incivilités, il faut rendre hommage et remercier ces Jeunes Sapeurs-Pompiers qui prennent du temps sur leurs loisirs, pour se former et devenir de bons Sapeurs-Pompiers, volontaires ou professionnels.

Si après avoir lu ce petit exposé, vous vous sentez motivé pour rejoindre le Corps ou la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès de M. le Maire ou du Chef de Corps ; nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans notre équipe.

A la suite de ces quelques informations, je profiterai de ce bulletin municipal pour remercier sincèrement la commune de PRIAY qui nous apporte son soutien moral et financier tout au long de l'année, ainsi que tous les habitants de PRIAY qui nous témoignent de la sympathie lorsque nous leur proposons nos galettes ou nos calendriers, ou encore, qui nous font des dons, à l'occasion de nos diverses interventions ou d'évènements familiaux.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2003.



Le Chef de Corps,
Jean-Louis FAVIER



Jeunes Sapeurs-Pompiers



L'association des J.S.P. de Priay est régie par la loi 1901.

Cette association est gérée par les parents des J.S.P. et des Sapeurs Pompiers.

Elle est intégrée depuis septembre 2001, à la départementalisation des centres de secours. Pour permettre cette intégration des sections du département, une convention a été établie entre l'union départementale des Sapeurs Pompiers et la direction départementale d'incendie et de secours du département. Le président de l'union départementale est maintenant le président de droit des 23 sections du département.

Le nombre insuffisant de J.S.P. dans les catégories minimales et cadets ne nous a pas permis de participer de façon efficace aux différentes manifestations officielles.

Les cross, pendant la période hivernale, nous ont permis de récolter un grand nombre de réussites. Les cross départemental et inter-départemental ont été couronnés de succès aux places d'honneurs.

La section des J.S.P. de Priay a, cette année, organisé un cross d'entraînement.

286 inscrits et 205 participants courageux ce dimanche 20 janvier 2002, au cross d'entraînement départemental, organisé conjointement par les jeunes sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers de notre commune.

C'est par un froid glacial ce matin-là que toutes les catégories, de poussins à vétérans, se sont affrontées sur deux terrains très distincts.

Les jeunes poussins, benjamins, garçons et filles ainsi que les minimales filles concouraient sur 1 tour (1 100 mètres) ou 2 tours (2 100 mètres) du stade Henri Estève.

Les plus grands, de minimales garçons, à vétérans se disputaient les places d'honneurs sur le site des Brotteaux.

Les boucles de couleurs différentes, à parcourir 1 ou 2 fois, permettaient à chacun d'effectuer la distance correspondant à sa catégorie.

(Cadettes/minimales garçons → 2 800 mètres, cadets/féminines → 4 800 mètres, juniors/vétérans 2 → 7 000 mètres, seniors/vétérans 1 → 10 600 mètres).

A la fin de chaque course un seul mot faisait l'unanimité « parfait », résultat du tracé des parcours et du balisage (très important) réalisés de main de maître par notre président Hervé FAVIER et toute son équipe.

En fin de matinée, lecture du palmarès par Jean-Louis FAVIER, chef de corps, en présence du chef du centre de secours de Pont-d'Ain, de M^r Rey, Maire de Priay, et de M^{me} Blanchet, 1^{re} Adjointe.

Hommage rendu par le chef de corps aux sapeurs-pompiers et parents des jeunes sapeurs pour la parfaite organisation de cette manifestation.

Un palmarès largement doté par les commerçants locaux, qui permet d'offrir une quarantaine de coupes aux cinq premiers classés de chaque catégorie pour ce challenge réservé aux sections de jeunes sapeurs-pompiers.

Les épreuves du challenge de la qualité (pssp, triathlon, épreuves athlétiques), ont également permis à nos jeunes de se distinguer.

Pas de candidat pour le brevet de jeune sapeur pompier cette année.

L'effectif de nos J.S.P. ne nous a pas permis de constituer une équipe de manœuvre pour participer aux différents concours.

Malgré l'absence de notre section aux différentes manifestations, les entraînements du mercredi nous ont permis de parfaire la formation de nos jeunes en secourisme et dans l'instruction théorique du métier de jeune sapeur.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 80 % des effectifs des services d'incendie et de secours de France.

2/3 des Jeunes Sapeurs-Pompiers qui réussissent leur brevet national de cadet deviennent Sapeur-Pompier Volontaire. Un décret du ministère de l'intérieur et de la direction de la sécurité civile reconnaît cet examen comme unité de valeur.

Nos Jeunes Sapeurs-Pompiers représentent la pépinière des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Activités sportives, initiation aux techniques de secours, apprentissage des métiers de la sécurité, de la prévention des risques, instruction civique, c'est le programme du jeune sapeur pompier garçon ou fille de 10 ans à 18 ans.

Solidarité, dévouement, courage est la devise du sapeur-pompier, et c'est l'enseignement du jeune sapeur-pompier.

Ce ne sont pas de vains mots dans cette société où individualisme et assistantat se développent.

Cinq Jeunes Sapeurs-Pompiers, formés par notre section, sont aujourd'hui Sapeurs-Pompiers Professionnels dans notre Département.

Jeunes garçons, jeunes filles de 10 à 18 ans (et les 19 et plus qui le désirent) si vous souhaitez les rejoindre ou nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous tous les mercredis de 18 h à 20 h, jour de l'entraînement, le samedi après-midi et le dimanche matin pour les cross, les manœuvres et l'enseignement théorique.

Pour tous renseignements, s'adresser à Jean-Louis FAVIER (Chef de Corps), Roger LACOUR (secrétaire général).

Roger LACOUR



L'USEP au Service du Sport, de l'Enfant et de son Education Citoyenne

Depuis de nombreuses années, plusieurs classes de l'école participent aux rencontres sportives dans le cadre de l'USEP, autrement dit l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré.

Cette structure est née en 1939, grâce à une circulaire du ministre de l'Education Nationale, Jean ZAY. Elle est aujourd'hui une des plus grandes fédérations sportives françaises avec 863 189 licenciés et 12 336 associations. Elle tend à promouvoir l'éducation physique comme un moyen d'éducation à part entière. Sans éducation physique, on ne peut pas parler d'éducation globale de l'enfant.

Mais en plus, l'USEP affirme ses valeurs de laïcité et de citoyenneté. Elle défend une certaine morale du sport, et plus particulièrement du sport de l'enfant. Ceci peut se résumer par ce code :

CODE DU SPORTIF

Je m'engage à :

1. Me conformer aux règles de l'activité
2. Respecter les arbitres et les juges
3. Respecter les partenaires et les adversaires
4. Refuser toute forme de tricherie et violence
5. Etre maître de moi-même en toutes circonstances
6. Etre loyal et tolérant dans le sport et dans la vie.

Quatre cycles sportifs sont programmés dans une année scolaire. Les élèves travaillent la discipline choisie durant 6 semaines environ. L'activité se conclut par une rencontre sportive avec une dizaine d'autres classes du secteur. Ce sont les enfants qui prennent en charge le déroulement des activités. Ce sont eux qui s'organisent pour aller à chaque atelier, qui s'arbitrent, qui chronomètrent, et qui tiennent les



feuilles de marque (3 points pour une victoire, 2 pour un match nul et 1 pour une défaite). Tout ceci est donc préparé à l'école avant les rencontres, car ce n'est pas sans difficultés (surtout pour certains jeunes élèves qui lisent à peine). Les adultes ont pour rôle de superviser une activité ou un atelier, laissant aux enfants le plus d'autonomie possible.

Voici la liste des activités proposées :

- Course d'endurance
- Lutte (ou jeux d'opposition)
- Orientation
- Jeux collectifs (ballon prisonnier,...)
- Sports collectifs : rugby, basket

Les rencontres se font entre élèves du même âge : rencontres cycle 2 (Maternelle grande section, CP et CE1) et rencontres cycle 3 (CE2, CM1 et CM2). Les enseignants se réunissent avant chaque rencontre pour l'organisation de la journée : réservation des cars, préparation du matériel, mise en place des ateliers et du lieu d'accueil. Tout ceci a bien évidemment un coût pris en charge par le Sou des Ecoles : transport (environ 80 euros par sortie) et licences (55 élèves et 5 adultes) en début d'année (400 euros environ).

Sou des Ecoles Laïques

Régi par la loi du 1^{er} juillet 1901, le Sou des écoles a pour but de financer les différentes activités des enfants fréquentant l'école de Priay.

Pour l'année 2002, les manifestations ont connu plus ou moins de succès !

Pour ce qui est de nos trois plus grosses soirées, la choucroute et le bal ont fait recette, mais le thé dansant n'a pas attiré la foule. Nous ne pensons d'ailleurs pas reconduire ce type d'activité.

La vente des huîtres, par contre (changement de date oblige) fut une réussite. Merci à Messieurs Gauchon et Reverond pour leur aide lors de l'ouverture des mollusques.

De même, la fête de fin d'année a été appréciée par la grande majorité des parents présents.

En effet, l'après midi fut consacrée aux jeux dans l'école, suivis dès 18 heures par un spectacle de clowns et la distribution des dictionnaires aux CM2. Mais, c'est surtout la paella servie sous les chapiteaux ainsi que la «boum» pour les enfants qui ont permis à tous les gens présents de profiter pleinement de la fin de journée.

Cette manifestation est à maintenir.

Les différentes classes de notre école ont ainsi pu :

- visiter le musée d'histoires naturelles à Lyon,
 - la déchetterie de Rillieux la Pape,
 - l'usine Orangina.
- faire des sorties au théâtre.
- participer à des rencontres sportives (par le biais de l'USEP)
 - à des sorties piscine,
 - à des activités plus scientifiques telle que l'ébulli-science,
 - ou plus littéraire avec le «ciné-lecture».
- et être initiées à la Sécurité Routière.

De plus, nos actions nous ont permis d'offrir aux élèves au sein de l'école :

- un spectacle de clowns et de marionnettistes,
- une séance de cinéma.

lors des différentes manifestations scolaires de l'année.



Il est à souligner que ces activités (y compris les transports !...) ont été financées à hauteur de 6 800 € (soit environ **45 000 F**)... et que la cotisation que nous demandons aux parents est en moyenne de : 14 € !

Alors, venez nous rejoindre lorsque nous sommes sur la place du village, nous avons besoin de vous. Les enfants de l'école ont besoin de vous !!

Vous trouverez toutes nos dates à la fin du bulletin municipal.

Composition du bureau pour l'année 2002-03

Présidente : GUILLERMIN Bénédicte

Trésorier : GAILHARDOU Bernard

Secrétaire : POUJADE Eric

Membres assesseurs : M^{me} BERTHILLER Florence,

M^{me} BILON Yolaine,

M^{me} CHINAGLIA Béatrice,

M^{me} SCHAEFFER Corinne.

L'ensemble du nouveau bureau remercie chaleureusement tous les membres de l'ancien bureau, pour leur bénévolat, leur dynamisme et leur bonne humeur.

Nous tenons à remercier aussi tous les parents d'élèves qui ont participé aux manifestations ainsi qu'aux sorties avec les instituteurs. Nous remercions le Comité des Fêtes et du Fleurissement pour ses prêts et locations de matériels, la Commune pour la subvention qu'elle nous alloue chaque année ainsi que pour sa grande compréhension lors de certaines manifestations.

Nous remercions enfin, tous les commerçants et artisans de notre village pour leur présence et leurs dons lors de nos manifestations.

Pour le bureau,
La présidente.

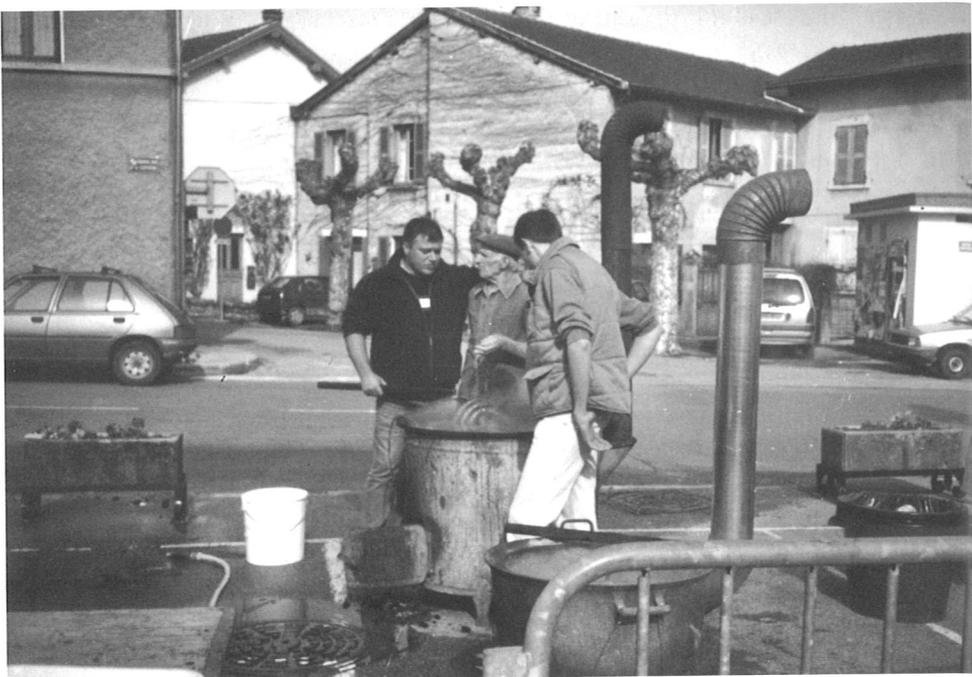


L'amicale chasse de Priay est composée de 31 membres et de quelques actionnaires. Nous avons depuis quelques temps accueilli au sein de l'amicale de très jeunes chasseurs très motivés pour partager notre activité. Il est à souligner également que de nombreux chasseurs sont aussi d'actifs adhérents dans d'autres sociétés de la commune.

Qui d'autres que les chasseurs, les pêcheurs, les jardiniers possèdent un meilleur poste d'observation de la nature ? Qui peut mieux donner l'alerte, signaler les indices de ces bonnes ou mauvaises nouvelles sur la santé des espèces, de la faune et la flore française ?

Les chasseurs ont appris à faire la richesse naturelle que constitue le gibier, en tous cas pour le grand gibier. Maintenant la chasse est en accord avec la nature. Sauf que maintenant être en accord avec la nature ne suffit pas. Pour les chasseurs, la nature est un bien commun. Il va falloir apprendre à se faire accepter par l'ensemble de la population et les autres utilisateurs de la nature. Cet effort d'ouverture dépend de l'avènement d'une chasse sereine. Cet effort obligerait les opposants à la chasse à en faire autant.

Le président Jean-Claude HUBERT tient à remercier tous les Priaysiens, qui cette année encore ont fait un très bon accueil à la vente du boudin fabriqué de mains de maître par Daniel HUBERT et son ami Roger CROST, aidés pour ce faire par de nombreux chasseurs.



Le repas des chasseurs a été aussi un grand moment gastronomique ; les participants ont pu déguster de succulents chevreuils mitonnés par le cuisinier du « Pourquoi pas ».

Quant à la loterie, l'heureux gagnant du cochon fut Monsieur Alain LACROIX .

Pour les gourmands et les gourmets, il est nécessaire de retenir deux dates importantes :

- **Le samedi 15 mars : fabrication, dégustation, vente du boudin.**
- **Le dimanche 23 mars : repas de la chasse.**



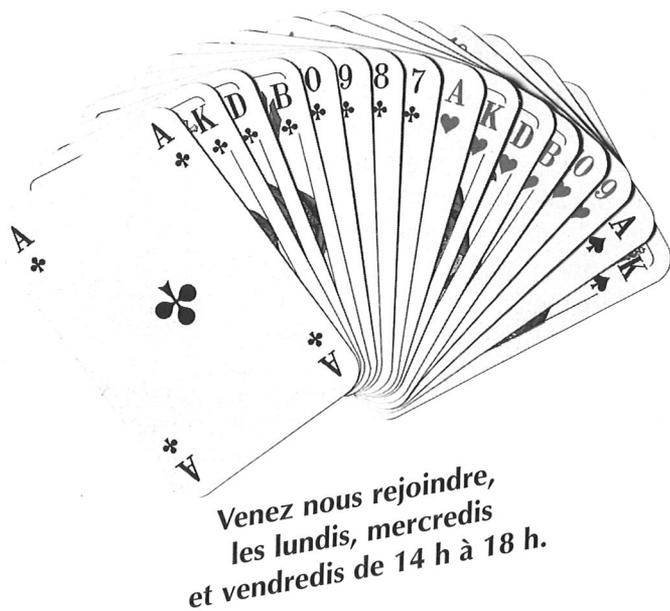
Associations

Club Atout Cœur

Depuis le mois d'octobre, le Club a repris ses activités ; beaucoup d'adhérents n'attendaient que ce moment, où chacun se détend tout en coinchant et oublie soucis et le reste, car au Club, c'est avant tout le rire et la joie pour devise et c'est ouvert à tous celles et ceux qui veulent participer.

Le 8 novembre 2002, au cours d'une Assemblée Générale, le bureau a été reconstitué comme suit :

- M. Marcel JULIEN : Président
- M. Henri ARPIN : Vice-président
- M^{me} Marcelle ESCOFFIER : Trésorière
- M^{me} Suzanne BERTHILLER : Trésorière-adjointe
- M^{me} Jeanine BONNARDE : Secrétaire



Football Club

Lors de l'Assemblée Générale du mois de juin dernier, le F.C.P. a élu un nouveau bureau :

- Président : Jean-Louis GARROS
- Vice-Président : Thierry GARNIER
- Trésorière : Jessica DALLEMAGNE
- Vice-Trésorière : Sandrine GARNIER
- Secrétaire : Sébastien FAIVRE
- Responsable buvette : Annie GARROS

Nous tenons à remercier M^{me} Micheline MAURAND pour les nombreuses années passées au F.C.P.

Cette année, le club se compose de :

- Une équipe «**senior**» de 23 licenciés qui évolue en 3^e division, entraînée par Jean-Baptiste RICHER le vendredi de 19 h à 21 heures.
- Une équipe de **moins de 13 ans à 11**, dirigée par Thierry GARNIER et Christian BUCAILLE (15 licenciés). Les entraînements se déroulent le mercredi de 17 h à 19 h à Ambronay.

- Il n'y a toujours pas **d'équipe II** cette année, car il y a eu de nombreux départs, mais aussi beaucoup d'entrées dont la plupart des jeunes de Priay.

- Il n'y a plus d'équipe poussin car il n'y a plus assez d'effectifs.

Après être descendue en 3^e série, l'équipe senior vise à nouveau la remontée en 2^e série et compte sur votre présence et votre soutien le dimanche à partir de 15 h au stade Henri Estève.

Nous remercions les commerçants et artisans de Priay pour leurs aides apportées tout au long de la saison.

Les murs et les poteaux du stade ont été repeints cette année par les joueurs.

Le Football Club de Priay vous souhaite une bonne et heureuse année 2003 et vous donne rendez-vous au mois de février au stade pour la reprise du championnat.



CLIN D'ŒIL DU FLEURISSEMENT

Albert BORNACHOT, nouveau responsable, a su mener sa barque. Non seulement le fleurissement n'a pas coulé mais en plus il a appris aux fleurs à nager ! Ce qui leur a permis de survivre et d'embellir notre village malgré les intempéries.

Une équipe vieillissante certes mais oh combien dynamique ! Merci à toutes les jardinières et tous les jardiniers bénévoles et merci à tous les membres du CFFP qui, par leur bénévolat dans les manifestations, ont permis le financement des fleurs.

Dernière minute : il reste encore des gants et des plantoirs tout neufs qui attendent impatiemment des volontaires afin de renforcer l'équipe ! Claude Santhonnax l'a bien spécifié lors de l'Assemblée Générale : « si on travaille, il y a aussi de bons moments autour du verre de l'amitié et encore meilleurs devant le poulet aux morilles de chez Beaud ! »

COM'INFO

2002 restera dans les annales du CFFP comme étant l'année de la création d'un bulletin qui se veut le lien entre les associations du village et les Priaysiens. Toutes les associations du village y ont droit de parole. COM'INFO est entièrement financé par le CFFP. Le rythme était de un par trimestre. Un nouveau rythme de diffusion est à l'étude : plus, moins ? A analyser selon les finances et la demande. Eventuellement une rubrique « droit de réponse » ou « boîte à idées » pour les Priaysiens pourrait-elle voir le jour ?

BILAN 2002 POSITIF

Le LOTO a remporté un vif succès, cela en deviendrait presque une habitude ! Alors nous le soignons : cette année peut-être des gaufres toutes chaudes et sucrées pour le goûter. La canicule n'a pas été notre copine pour la FARFOUILLE !! Qu'à cela ne tienne, nous améliorerons la formule pour 2003 : **dîner dansant au clair de lune** la veille, et grande FARFOUILLE le dimanche.

La fête du 14 Juillet, le 13 Juillet au soir, organisée de concert avec cinq autres associations du village ! nous a conforté dans l'idée que les Priaysiennes et les Priaysiens aiment toujours sortir et faire la fête. Malheureusement Dame Météo fut contraire et les éléments, jusque là contenus, se déchaînèrent vers minuit et demie.

L'équipe du Comité des Fêtes et du Fleurissement s'agrandit et rajeunit

Président	Daniel JANIN
Vice-Président	Cyrille LEFRANC
Responsable du fleurissement	Albert BORNACHOT
Trésorière	Claude SANTHONNAX
Vice-Trésorière	Danielle RITTON
Secrétaire	Dominique JANIN
Vice-Secrétaire	Nicole BOUQUIN
Membre de droit	le Maire, Jaqui REY
Assesseurs :	Lucienne BERRIER, Andrée MEUNIER, Stella PAQUELET, Nicole CHANLOY, Odette CANONICA, Danielle BARDI, Maurice VINCENT, Joël PLANCON, Gilbert JANIN

et nous souhaitons la bienvenue aux petits nouveaux : Sylvie DULIEUX, Manuel CAMPOS, Stéphane BELIN, Gérard DESCHER, Franck FAVIER.

Comité des Fêtes et du Fleurissement de Priay
Place Laurent Ferrand - 01160 PRIAY

Président Daniel JANIN

Grande rue de la Côtère - 01160 PRIAY
Tél./Fax 04 74 35 41 70 - janin.daniel@9online.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

- Les **tables**, les **bancs** et les **parasols** sont mis **gratuitement** à la disposition des habitants et des différentes associations de Priay, à charge pour ceux-ci de supporter toute réparation due à un dommage, quel qu'il soit, causé pendant le prêt, et d'en assurer le transport.

PARTICIPATION aux FRAIS D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT DU MATERIEL

• CHAPITEAUX :

- Habitants et associations de Priay

31 € l'un	(60 m ²)
46 € les deux	(120 m ²)
61 € les trois	(180 m ²)
77 € les quatre	(240 m ²)

- Associations des communes extérieures

77 € l'un	(60 m ²)
138 € les deux	(120 m ²)
183 € les trois	(180 m ²)
229 € les quatre	(240 m ²)

- **FRITEUSE** : (9 kw, 12 kw) 31 € l'une
- **CHAUFFE-SAUCISSES** : (3 ou 4 pics) 16 € l'un
- **CAFETIERES** : (100 ou 55 tasses) 16 € l'une
- **CONGELATEUR** : (300 l ou 450 l) 31 € l'un
- **CONSERVATEUR de BOISSONS** : (300 l) 31 € l'un

* **Le transport, le montage, le démontage et le nettoyage de tout matériel emprunté sera effectué par l'emprunteur sous sa responsabilité.**

** Une panne est toujours possible, nous la signaler aussitôt ainsi que toute détérioration.

*** Pour tout matériel rendu non nettoyé ou détérioré, le prêt ultérieur de tout matériel, quel qu'il soit, ne sera pas renouvelé à l'emprunteur concerné.

**** L'enlèvement du matériel s'effectuera le vendredi à partir de 16 heures et le retour le lundi après 18 heures.

Responsable des réservations du matériel :
Le Président, Daniel JANIN

Tél./Fax 04 74 35 41 70 - Email : janin.daniel@9online.fr

Cantine Scolaire

L'année 2001-2002 s'est bien terminée, avec un nombre de repas servis légèrement supérieur à 50 par jour.

Des repas à thème ont été organisés, attirant de nombreux enfants. Un repas a été conçu par les élèves de la classe CE1-CE2, leur faisant prendre conscience de l'intérêt de menus équilibrés.

Une stagiaire M^{elle} Brunet, présente durant trois semaines au mois de juin aux côtés de M^{me} Berrier, notre cuisinière, a permis à cette dernière de transmettre ses savoirs en échange d'une aide bien appréciable.

Mesdames Baldessin, Chaléard, et Théveaux continuent à assurer une surveillance attentive lors du temps de midi pendant lequel les enfants ont besoin tout autant de calme que d'un exutoire à leur trop-plein d'énergie !

Notre souci est de garder un service souple, de maîtriser les produits utilisés et les sources d'approvisionnement et de permettre à nos enfants de bénéficier de repas préparés sur place par M^{me} Berrier, cuisinière attentive à chacun. Pour tout cela, chacun des bénévoles de la cantine donne bien volontiers un peu de son temps dans la mesure de ses possibilités. La Commune est bien sûr à nos côtés dans notre travail et son soutien matériel et financier est donc conséquent mais justifié par cet intérêt collectif.

Que soient donc remerciés ici tout ceux, salariés ou bénévoles, qui œuvrent pour le bien-être des enfants durant cette période de midi.

Composition du bureau :

- Présidente : A. COQ
- Vice-Présidente : M. MORANDAT
- Trésorière : F. COUTURIER
- Trésorière-Adjointe : P. LEFRANC
- Secrétaire : R. MORESCHI
- Secrétaire-Adjointe : C. SOQUET

Autres membres du Conseil d'Administration :

- N. BARBOSA – D. DIEU – S. JACQUIOD
- V. MICHEL – J. PAYET – C. RODRIGUEZ



Accueil des Enfants

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2002, la Commune de Priay a organisé un accueil avant et après la classe pour les enfants scolarisés à Priay.

Celui-ci fonctionne de 7 heures 20 à 8 heures 20 et de 16 heures 20 à 18 heures dans la salle de motricité de l'école. Jeux et matériels divers ont été fournis par la Mairie afin d'occuper la bonne quinzaine d'enfants qui profite chaque jour de cette facilité offerte aux parents.

Mesdames Sylvie Chaléard, le matin, et Dominique Théveaux, le soir, assurent l'encadrement.



Yoga Club de La Côtère

Le Yoga, c'est une science expérimentale révélée depuis plus de 3 000 ans, dont le but est défini avec précision.

Ce n'est pas une activité de loisirs pas plus qu'une activité culturelle ou corporelle et non plus une pratique thérapeutique.

Cet enseignement est transmis par des Maîtres, reliés à des traditions authentiques.

Cette connaissance est enracinée dans la science du Védanta métaphysique considérée comme l'aboutissement des grands systèmes philosophiques de l'Inde, reconnue comme un des systèmes de pensée le plus juste de l'histoire et de la spiritualité universelle.

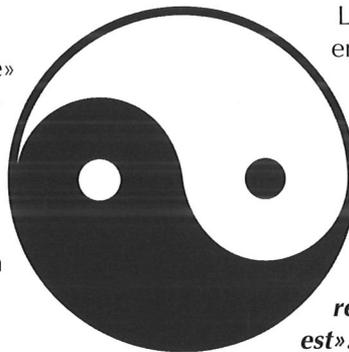
Le Yoga, philosophie vivante, nous propose d'examiner l'humain dans sa globalité, de redécouvrir notre interdépendance avec l'univers, démarche qui génère une véritable connaissance de soi.

Cette approche et perception de la personne rendent possible l'harmonisation des différents corps qui nous structurent (corps physique, anatomique, physiologique et énergétique... corps sensoriel, cognitif et psychique... corps de conscience) : expérience conduisant à une possible unité de l'être.

La qualité de notre existence ainsi que notre relation aux êtres est le reflet de ce que nous vivons profondément en nous-même.

Notre association «Yoga Club de la Côtère» est dans sa 18^e année avec un groupe légèrement diminué et composé de quelques nouvelles personnes (une vingtaine).

Les cours sont assurés par Monsieur Joël BONNIAU : en plus de son enseignement du yoga, une complémentarité d'expérience en éducation physique et psychomotrice.

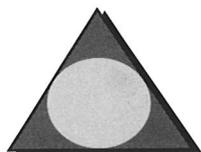


Les personnes désireuses de connaître cet enseignement peuvent assister à une ou deux séances gratuites.

Les cours ont lieu le mardi de 18 h 45 à 20 h 15, à la salle de réunions, place Laurent Ferrand.

«Appréhender l'existence dans notre réalité quotidienne, dans l'acceptation de ce qui est». (Arnaud DESJARDINS)

Le Cercle de La Maria



Composition du bureau :

Président : GROSGURIN Jacky
Trésorier : SOQUET Gérard
Secrétaire : COUCHOUX Jean-Luc

Une gageure, la consolidation et la pérennisation des liens créés autour de la place de Priay ?

Non, c'est bien possible ! Après un an d'existence notre association compte déjà 50 adhérents et à chaque rencontre

les expatriés de Priay reviennent avec ceux qui sont restés, autour d'un verre (soirée Beaujolais novembre 2001) ou pour fêter la nouvelle année, ou encore, participer amicalement à un tournoi de pétanque (juin 2002), avec comme enjeu le challenge de la Maria, gagné par son petit fils mais... qui le remettra en jeu en février 2003... cette fois à la coinche... une activité plus de saison.

D'autres occasions de se retrouver ne manqueront pas en 2003... et si vous vous sentez des affinités avec nous, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

Le Foyer Rural des Rives de L'Ain

TENNIS

2 courts extérieurs éclairés
à Villette-sur-Ain
Partenariat avec le Club de Châtillon.

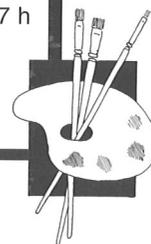
Renseignements
Michel CABAUSSEL - 04 74 35 47 58



PEINTURE SUR BOIS

Stages mensuels le mercredi ou le samedi de 9 h à 17 h
Salle de réunions à Priay

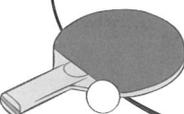
Renseignements : Solange DEHAY
04 74 39 00 86



TENNIS DE TABLE

Entraînement le lundi et le mercredi
de 17 h 30 à 19 h 30
Foyer Rural de Villette

Renseignements :
Michel CRINIÈRE
04 74 35 63 14



O.K. COUNTRY

Renseignements :
Yvan DILOS
04 74 34 65 04
après 20 h



BIBLIOTHEQUE

Mardi de 17 h à 19 h
Mairie de
Villette-sur-Ain

Renseignements :
Annie DOMINGUEZ
04 74 35 49 13



Cette association regroupe les communes de Villette-sur-Ain, Priay, Châtillon-la-Palud. Le Foyer Rural est composé de différentes sections où chacun peut être adhérent à une ou plusieurs sections. Les différentes activités ont lieu soit au Foyer de Villette-sur-Ain soit dans une salle communale de Priay.

Nous remercions les communes qui mettent gracieusement des locaux à notre disposition.

Composition du bureau

Président :	Michel Grandgeorge
Vice-Présidente :	Catherine Perret
Vice-Président :	Sébastien Thuot
Trésorier :	Michel Cabaussel
Trésorière-Adjointe :	Janine Roche
Secrétaire :	Marcellin Cometti
Secrétaire-Adjointe :	Marie-Christine Bouvard

Le Président, Michel Grandgeorge

AQUARIOPHILIE

Foyer Rural de
Villette-sur-Ain

Renseignements
Marcellin COMETTI
04 74 35 41 04



ATC

(ARTISANAT - TRADITION - CRÉATION)

VANNERIE

Stages au Foyer Rural de Villette-sur-Ain
Renseignements : André Chapuis
Tél. 04 74 35 63 82

INITIATION À LA FABRICATION DU PAIN ET À L'UTILISATION DU FOUR À BOIS.

Four du Foyer Rural de Villette-sur-Ain

Renseignements :
Michel GRANDGEORGE - 04 74 35 48 06



CHORALE FOLYPHONIE

Répétition lundi de 20 h 30 à 22 h 30
Salle de réunions à Priay

FOLYPHONIE JUNIOR

Répétition mercredi de 14 h 30 à 15 h 30
Salle de réunions
des Sapeurs-Pompiers à Priay

Renseignements :
Régis ROGNERUD
Tél. 04 74 38 87 82

A.I.P. : Jeu des Vitrites 2002

Cette année encore, le Père Noël nous a fait le plaisir de faire une courte pause à Priay.

Pour la plus grande joie des petits et des grands, il est arrivé sur un magnifique char scintillant de mille lumières et en musique !

Quel bonheur et quelle émotion de voir les yeux ébahis de tous ces enfants à la vue de ce cher Père Noël (certaines mamans ont même versé leur petite larme !)

Pour faire patienter parents et enfants, les membres 'de l'A.I.P. offraient marrons, vin et chocolat chauds.



Le thème du jeu des vitrines, cette année, était «les jeux et émissions télévisés».

14 vitrines ont illustré, à leur manière, un jeu ou une émission. 90 enfants ont rempli un bulletin et 60 sont repartis avec un cadeau. Le gros lot, une télévision, a été gagné par Dorian DEBOURG de Priay.

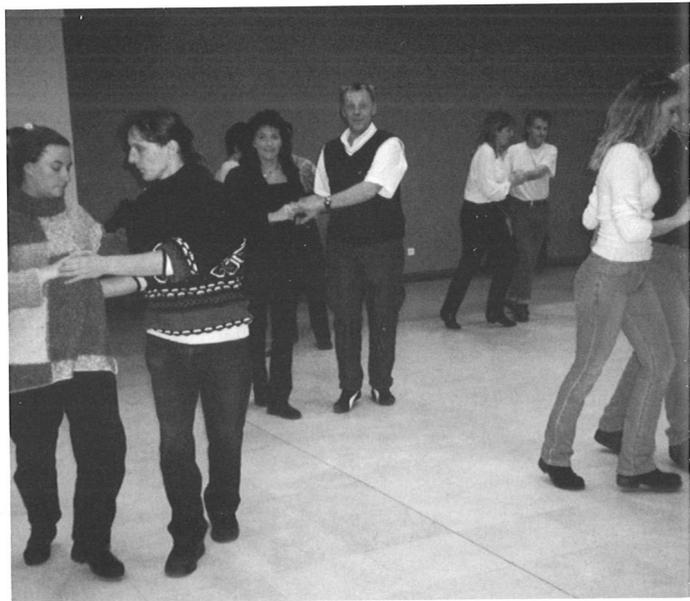
Pendant l'après-midi, les enfants ont aussi pu apprécier le dessin animé «kirikou et la sorcière» sur grand écran à la salle des fêtes.

En bref, une très belle journée....

Titi Rock Minet

Une fois de plus le «Titi Rock Minet» s'est regroupé avec autant de succès que les autres années autour de Thierry Gay (Président), Isabelle Bouvard (Vice-Présidente), Marie-Jo Michelin (Secrétaire), Delphine Guiffroy (Trésorière) et Christophe Bouteille (Secrétaire-adjoint) pour présenter et apprendre diverses danses dont notamment le Rock and Roll.

Cette activité rassemble environ une soixantaine d'adhérents de Priay et des communes voisines, répartis en deux groupes : le lundi soir à 20 h 30 apprentissage des premiers pas pour les débutants et le mardi soir à 20 h 30 perfectionnement pour les personnes plus confirmées ayant pour la majorité participé aux premiers cours du lundi les années précédentes.



Tout au long de cette année de cours très sympathique le bureau a organisé différentes animations (dégustation de bugnes, galettes des rois, bal et sortie ; normalement, une sortie surprise est envisagée pour cette fin d'année) pour que les deux groupes se réunissent et puissent parler de leur passion.

Cette association (Loi 1901, à but non lucratif), est dirigée par des organisateurs à titre bénévole qui offrent leur savoir-faire, avec beaucoup de plaisir à tous les amoureux de la danse.

Anciens Combattants - Anciens Prisonniers de Guerre

BUT

Prolonger avec ferveur la mémoire de tous les Morts pour la France. Conserver ce bel esprit d'entraide et de solidarité, continuer d'avoir une bienveillante attention envers les veuves de nos camarades disparus, lutter sans relâche contre l'oubli, reconnaître l'Autre dans sa différence.

TRISTESSE

Georges ROUSSET nous a quitté le 5 août 2002 ; engagé volontaire en 1938, fait prisonnier en 1939 près de Sedan, il sera emmené en Allemagne au camp de PASKERWITZ. Durant cinq années il travaillera dans une ferme, il s'évadera et rejoindra sa famille en Tchécoslovaquie ; libéré par les Américains, il rejoindra la France ; de son mariage avec Hélène il aura trois enfants.

Nous adressons nos condoléances et toute notre sympathie à son épouse Hélène, à ses enfants Georges, Jacky, Evelyne.

ACTIVITES

Le Drapeau de la Section des Anciens Combattants a été présent à toutes les Commémorations importantes, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre ; il a accompagné nos camarades disparus et a représenté notre Section à l'Assemblée Générale RHIN et DANUBE le 15 septembre 2002 à Beynost. Dépôt d'une plaque souvenir le 7 novembre 2002 sur la tombe de Georges ROUSSET.

Merci aux Jeunes Sapeurs Pompiers pour la vente des «Bleuets de France».

REUNION DU 11 NOVEMBRE

Le traditionnel repas de la Section des A.C. de Priay s'est tenu au restaurant «Le Bistrot» ; le doyen M^r Claude Marie BOUCAUD a présidé cette sympathique réunion et avec beaucoup d'émotion, a remercié les amis qui l'entouraient. M^r Hugues BARDI, Président des A.C., dans son discours d'accueil, a remercié tous les amis présents ; il insista sur la participation active que devrait avoir l'Ancien Combattant dans la société d'aujourd'hui.

M^r le Maire, Jaqui REY, Ancien Combattant d'Algérie était satisfait de constater que malgré l'âge, la Section d'A.C. reste dynamique et unie.

Nous remercions nos Amis présents au repas : M^{me} REY - M^r et M^{me} BLANCHET - M^r et M^{me} ARPIN - M^r et M^{me} TORTILLIER - M^r EMERAT - M^r et M^{me} APPEL - M^r et M^{me} SOQUET - M^r BORNACHOT - M^{me} BORNACHOT F. - M^r et M^{me} FORAY. ainsi que les Veuves de nos camarades et leurs Amis.

A L'HONNEUR

Le 11 novembre 2002 - T.F.1. s'est déplacé à PRIAY pour recevoir dans le cadre de «Mémoire» le témoignage de notre Doyen M^r Claude Marie BOUCAUD, 107 ans.

68 Anciens Combattants de la première guerre mondiale sont encore en vie, le plus âgé ayant 108 ans. Ils ont en mémoire les souffrances, la mitraille, la faim, le froid de Verdun et du Chemin des Dames. M^r BOUCAUD nous a communiqué un message optimiste plein d'espoir, mais comme à l'accoutumée il est resté très modeste dans ses propos.

Cependant les nombreuses décorations accrochées sur sa poitrine, pour ne citer que les plus importantes (Légion d'honneur, Médaille Militaire, Ordre du Mérite, Croix de Guerre et bien d'autres) forcent l'admiration et le respect.

Merci... M^r Claude-Marie BOUCAUD, la Section des Anciens Combattants de PRIAY est fière... fière d'avoir dans ses rangs un homme d'exception, qui malgré son âge, son passé glorieux, se découvre encore lorsque passe le Drapeau, ce Drapeau porteur de liberté pour lequel vous avez accepté de souffrir pendant quatre années.

UN PEU DE MEMOIRE

IL Y A 60 ANS LE 25 AOÛT 1942

DEBUT DE L'INCORPORATION DE FORCE DANS L'ARMEE ALLEMANDE DES FRANÇAIS D'ALSACE ET DE MOSELLE

Nombreux sont encore nos compatriotes et certaines administrations qui ignorent les conditions dans lesquelles des Alsaciens et des Mosellans ont dû revêtir l'uniforme allemand et les circonstances qui les ont empêchés de se soustraire à ce drame.

En 1940 la France défaite, affaiblie, a été contrainte comme en 1870 d'abandonner l'Alsace et la Moselle à l'Allemagne. Hitler faisant fi du droit international et de la convention de l'Armistice qui ne contenait aucune disposition concernant l'Alsace et la Moselle a sur le champ et *tout simplement annexé les trois départements français* ; non seulement il s'est comporté en *Maître absolu*, mais il a également imposé à la population de se comporter en *citoyens allemands nazis*.

Il y installa des *gauleiters* (administrateurs d'un district dans l'Allemagne nazie), des troupes militaires, ses polices, ses juges, ses tribunaux, des fonctionnaires allemands de l'administration, des responsables de quartier ou petite commune, qui avaient pour mission de surveiller et de se surveiller eux-mêmes - *180 000 allemands tous membres du parti nazi encadrant et surveillant la population*.

Il interdit la langue française, l'écoute de la radio française ; il fit enlever les inscriptions en français des monuments, des rues et des commerces.

Il installa dès juillet 1940 un camp d'internement très dur à «SHIRMECK» et en mars 1941 un camp de concentration au «STRUTTHOF» avec four crématoire, gibet et chambre à gaz ou environ 30 000 personnes ont péri. Nombreuses étaient les exécutions dans les deux camps. *Exécutions souvent faites à la hache*.

A partir de 10 ans, les jeunes étaient embrigadés dans la HITLERJUGEND après dans la RAD et les autres organisations du parti nazi.

FRONTIERE DES VOSGES

Elle était fermée par des barbelés et surveillée par des douaniers épaulés par les forces de police spécialisées fortement armées, aidées par des chiens dressés, particulièrement difficiles à éviter. Par la suite l'évasion vers la France d'outre Vosges et la Suisse fut rendue plus difficile par la multiplication des barbelés et la création d'une zone interdite à toute circulation sans laisser-passer spécial sur tout le territoire des communes dont le centre n'en était pas distant de 3 kilomètres.

Ce qui était vrai en 1940 ne l'était plus en 1942 après le terrible hiver 1941/1942 et la bataille de Moscou perdue. L'armée glorieuse qui avait envahi la France et que Hitler et ses comparses serviles croyaient à même d'envahir et de vaincre l'immense U.R.S.S. (par une guerre éclair) au point de ne pas prévoir du linge et un habillement d'hiver était sur la défensive et avait subi des pertes considérables tant en matériel qu'en hommes (des milliers de morts devant St-Petersbourg et devant Moscou).

L'INCORPORATION

Le 25 août 1942, le Gauleiter chef de l'administration civile de l'Alsace fit publier dans son journal officiel, l'ordonnance instituant le service militaire obligatoire des Français d'Alsace dans l'armée allemande, le Gauleiter de la Moselle fit de même. Parmi les crimes innombrables commis en Alsace et en Moselle par ces Gauleiters despotes, particulièrement fanatiques, l'incorporation de force dans l'armée ennemie de 21 classes de Français d'Alsace et de 14 en Moselle (l'équivalent de 20 divisions) constituait le crime majeur, le plus lourd de conséquences, du fait des pertes des vies humaines qu'il entraîna.

130 000 jeunes Alsaciens et Mosellans soit les forces vives de trois départements ont été incorporés dans l'armée ennemie allemande en violation du droit des gens et envoyés en grande partie sur le front russe - 40 000 d'entre eux sont morts, 1 sur 3 dans des conditions atroces, mobilisés dans un uniforme exécré, pour une cause à laquelle ils étaient opposés, sur les champs de bataille ou en captivité, dans la fleur de l'âge, sans qu'ils aient eu la consolation de mourir pour défendre leur culture, leur famille et leur patrimoine. 30 000 sont revenus invalides.

L'incorporation de force des fils, maris, pères, oncles et neveux fut un long calvaire pour toute la population. La création de la «Sippenhaftung» responsabilité du clan (parenté, coterie, personnes très proches, résidents d'immeuble pouvant avoir eu de l'influence sur le comportement du fuyard) punit de déportation dans des camps et autorise la confiscation du patrimoine.

L'évasion était également risquée chez les soviétiques dont les réactions étaient rarement compréhensives. Beaucoup ont été exécutés avant de pouvoir s'expliquer et convaincre qu'ils ne faisaient pas partie des 40 000 Français dont 115 officiers, des autres départements, engagés volontaires pour combattre l'U.R.S.S. et le communisme. Malgré les risques, les difficultés de langue, de trouver des habits civils, l'éloignement, le climat etc... 12 000 incorporés de force ont pu prouver leur évasion et bénéficier du statut des «réfractaires» c'est-à-dire des évadés évidemment considérés comme des «déserteurs en temps de guerre» par les allemands. Nul ne saura jamais combien sont morts abattus lors de tentatives d'évasion, soit par les Allemands qui les ont surpris soit par les Russes qui les ont pris pour des ennemis, et combien d'évadés retenus dans les camps soviétiques y sont morts de faim et de froid.

LA TERRIBLE EPREUVE DES JEUNES GENS D'ALSACE ET DE MOSELLE AYANT ENTRAINEE 40 000 MORTS ET 30 000 INVALIDES ET LE CALVAIRE ENDURE PAR TOUTE LA POPULATION DES TROIS DEPARTEMENTS PENDANT LEUR ANNEXION DE FAIT PAR L'ALLEMAGNE HITLériENNE FONT PARTIE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.



Le Monument aux Morts de la ville de Strasbourg

Le Monument a été érigé en 1936 place de la République.

Il représente le drame récurrent de l'Alsace qui voit ses fils combattre et mourir sous des drapeaux ennemis. Une mère représente la France tenant sur ses genoux ses deux fils tournant leur tête, l'un vers la France, l'autre vers l'Allemagne, symbole que, par la force des choses, l'un a combattu sous l'uniforme de son pays, la France, l'autre sous l'uniforme Allemand.

Dans la mort ils tiennent néanmoins leurs mains fraternellement unies.

UN PEU D'HISTOIRE



Bicentenaire de la Légion d'Honneur 1802 - 2002

Napoléon Bonaparte Premier Consul, propose le 19 Mai 1802 de fonder une Légion pour «Les citoyens ayant mérité de la Patrie pour leurs vertus Civiles et Militaires.»

LA LÉGION D'HONNEUR EST NÉE...

Malgré les changements de régimes, elle ne sera jamais remise en cause - Deux Empereurs - Trois Rois - Cinq Républiques se sont succédés, maintenant la Légion d'Honneur au plus haut niveau. Dirigé par le Président de la République, assisté du Grand Chevalier de la Légion d'Honneur, l'Ordre comprend trois grades : Chevalier, Officier, Commandeur, et deux dignités : Grand Officier et Grand Croix.

En chiffres : 113 000 «Légionnaires» dont 5 % de Femmes - 60 % de Militaires - 40 % de Civils - Sont également décorés 68 Villes - 50 Régiments - 25 Ecoles Militaires - 20 Ecoles Civiles et 4 Collectivités (**DONT L'ABBAYE DE NOTRE DAME DES DOMBES POUR FAITS DE RESISTANCE**).

Soyons fiers, notre Doyen M^r Claude Marie BOUCAUD, Chevalier de la Légion d'Honneur, invité par le Préfet et le Président Départemental de la Légion d'Honneur (Lieutenant Colonel SOYER) était présent aux cérémonies du Bicentenaire le 22/06/2002 à Bourg-en-Bresse ainsi que le 05/10/2002 à Notre Dame des Dombes.

Le Coin des Marcheurs

Au mois de mars dernier, un petit groupe de marcheurs s'est constitué sous la houlette de deux « professionnels » que sont André et Hugo.

Alors, si vous avez envie de connaître dans le détail votre commune, rejoignez-nous le mercredi en début d'après-midi (heure de départ différente en fonction de la saison) sur la place du village.

Nous invitons tous ceux que la promenade en groupe intéresse, à venir nous rejoindre dans une équipe où la bonne humeur et la convivialité sont de règle, ce qui laisse le plaisir de faire une activité sportive dans une ambiance sympathique. Nous rappelons qu'il n'y a pas d'obligation de présence assidue, ni de cotisation ; chacun vient quand il veut, quand il peut.

Pour tout renseignement,
téléphoner au 04 74 35 67 25 ou au 04 74 35 67 14



Des Priaysiens à L'Honneur



M^r Claude Marie BOUCAUD au Sénat

Claude-Marie Boucaud, 107 ans, le second poilu le plus âgé de l'Hexagone sur les 68 encore en vie, a été reçu mardi 3 décembre 2002 à 12 h 30 par le président Poncelet. Le deuxième personnage de l'Etat a dédicacé à l'alerte centenaire un magnifique livre sur les territoires de France.

CHAMPIONS DU MONDE DE PÊCHE À LA MOUCHE

Les Championnats du Monde de Pêche Sportive se sont déroulés entre le 7 et 13 juillet 2002 dans les Vosges.

L'équipe de France, qui compte des représentants du département de l'Ain dont un de Priay a été sacrée Championne du Monde pour la 4^{ème} fois.

Equipe de France 2002

- BOYKO Jacques – Capitaine – Faramans (Ain)
- GAILLARD Jérôme – Manager – Lyon (Rhône)
- COGNARD Pascal – Conseiller technique – Saint-Jean-de-Niost (Ain)
- BERANGER Philippe – Compétiteur – Dreux (Eure-et-Loir)
- GUILPAIN Thibaud – Remplaçant – Briançon (Hautes-Alpes)
- ESTUBLIER Jean-Luc – Compétiteur – Druillat (Ain)
- BROSSUTTI Jérôme – Compétiteur – Varambon (Ain)
- MARGUET Bernard – Compétiteur – Leymiat (Ain)
- GARCIA Gérald – Compétiteur – Saint-Denis-en-Bugey (Ain)



Population

En 1806 Priay comptait 974 habitants à savoir :

- 363 garçons
- 177 filles
- 171 hommes mariés
- 171 femmes mariées
- 16 veufs
- 74 veuves
- et deux militaires en activité.

Soit : - sexe masculin : 552

- sexe féminin : 422

disproportion difficile à expliquer.

1821 : 854 habitants

1826 : 957 h

1836 : 947 h

1841 : 1 036 h

1846 : 1 070 h

1856 : 1 019 h

1861 : 987 h

1881 : 1 018 h

1886 : 1 028 h

1896 : 991 h

1906 : 905 h

1911 : 893 h

1921 : 827 h

1936 : 757 h

En ce temps là...

Vers 1865 la rivière d'Ain avait changé de lit et dans sa nouvelle direction menaçait le territoire de Priay. Le projet présenté par les ingénieurs pour la défense de la rive droite de l'Ain et destiné à servir de base à l'instruction nécessaire, a été approuvé le 25 août 1866 par l'Administration Supérieure.

Le projet a été soumis à l'enquête dans la commune de Priay, mais toutes les déclarations recueillies ont été opposées à ce projet.

La commune et les intéressés repoussent le système de défense de rive et insistent vivement pour que l'Administration rejette la rivière dans son ancien lit. C'est là un travail important dont le succès ne peut-être garanti que par des ouvrages coûteux à établir. Or, la commune de Priay a déjà refusé de contribuer à l'exécution d'un projet de rectification de l'Ain, sous prétexte que les dépenses étaient beaucoup trop élevées. Il paraît difficile de concilier les intérêts généraux avec les prétentions des riverains tant que ceux-ci ne se montreront pas mieux disposés à venir en aide à l'administration.

(Rapport du Préfet au Conseil Général en 1867)



Composition du bureau

Christophe CANALE : Président
 Denis BEAUD : Vice-président
 Claude BOUVARD : Trésorier
 Pierre BOUVARD : Secrétaire

LE MOT DU PRESIDENT RETROSPECTIVE 2002

Et non, l'A.I.P. ce n'est pas fini ! Cette association reprend une bouffée d'air avec une nouvelle équipe, de nouveaux projets et un bénévolat grandissant.

Nous avons organisé, (en un temps record, puisque aucune manifestation n'était prévue avant le jeu des vitrines 2002) la première « Traversée Impossible » à Priay.



Pari risqué certes, mais pari tenu !

Ce fut une journée inoubliable tant pour les organisateurs, les bénévoles (une cinquantaine de personnes), et les pilotes qui ont répondu en nombre, car nous n'avions pas moins d'une soixantaine d'inscriptions pour la première année. La cerise sur le gâteau a été les 2 000 entrées faites dans la journée.

Grâce au succès de cette manifestation, dont le résultat financier a également été très positif, nous sommes heureux de pouvoir dire que l'A.I.P. se porte bien, 30 adhérents à ce jour.

Il va sans dire que les personnes qui n'adhèrent pas encore seront les bienvenues pour la saison à venir.

Le bénéfice de la course dans la boue nous a permis, entre autres, de primer de plus en plus et de mieux en mieux le jeu des vitrines pour nos petits Priaysiens.

Nous renouvelons nos remerciements à toutes les personnes membres de l'A.I.P. ainsi que les bénévoles d'autres associations qui par leur aide ce 21 juillet 2002, nous ont permis de faire de cette première dans le département, un vrai succès.



Souhaitons maintenant à tous nos adhérents, artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales, qui forment cette association, une bonne continuation dans leur travail quotidien et longue vie à l'A.I.P.



Le Président,
 Christophe CANALE



Orchis pyramidal, en forme de P
- Brotteaux de Priay - Juin 2001 -



Orchis homme - pendu, en forme de...
- Brotteaux de Château-Gaillard - Avril 2001 -

Ascalaphe des Brotteaux, au vol rapide,
saisi dans la fraîcheur d'un matin
- Brotteaux de Priay - Mai 2001 -



La chauve-souris, le meilleur insecticide 100 % bio
(et en plus c'est très doux !)
- Les Barrières - Octobre 2001 -

